# Rapport communal

## Sur l'exercice 2019

(Période du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019)

***Commune de Chaumont-Gistoux***

*Arrondissement de Nivelles*

*Province du Brabant wallon*

*Administration communale de Chaumont-Gistoux*
*Rue Colleau 2*
*1325 CHAUMONT-GISTOUX*

# ***COMMUNE DE CHAUMONT-GISTOUX***

*ARRONDISSEMENT DE NIVELLES*

*PROVINCE DU BRABANT WALLON*

# RAPPORT

Adressé par

le Collège communal
au Conseil communal
en vertu de l'article L 1122-23 du
Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation

## ANNEE 2019
## (du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019)

# Table des matières


| | |
|---|---|
| Synthèse de la situation de l'administration et des affaires de la Commune | p.4 |
| Service Population – Etat civil | p.6 |
| Service Protocole / Festivités | p.8 |
| Service Communication | p.12 |
| Service juridique et Assurances | p.18 |
| Service Travaux | p.22 |
| Service Environnement | p.50 |
| Service Urbanisme et Aménagement du territoire - C.C.A.T.M. | p.59 |
| Situation budgétaire et financière | p.67 |
| Service Enseignement | p.69 |
| Service Accueil Temps Libre (A.T.L.) | p.73 |
| Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) | p.77 |
| Sports - A.S.B.L. Omnisports Chaumont-Gistoux – Régie Communale Autonome | p.103 |
| Logement – Energie | p.106 |
| Culture | p.109 |
| PLANU | p.111 |

# Synthèse de la situation de l'administration et des affaires de la Commune

# CONSEIL COMMUNAL

Nombre de réunions du Conseil communal (nombre arrêté au 30/09/2019) **10**

# COLLEGE COMMUNAL

Nombre de réunions du Collège communal (nombre arrêté au 30/09/2019) **46**

# SERVICE POPULATION – ETAT CIVIL

| **Chiffre population au 30/09/2019** | **11.706** |
|---|---|
| Nombre de naissances | 88<br>**dont** 42 garçons<br>46 filles |
| Nombre de décès | 73<br>**dont** 31 hommes<br>42 femmes |
| Nombre de divorces | 33 |
| Nombre d'adoptions | 0 |
| Nationalités | 16 |
| Nombre d'électeurs | 8980 électeurs recensés dans la liste électorale<br>pour les élections du 26/05/2019, liste arrêtée<br>au 01/03/2019 |
| **Mouvements de la population** | |
| Entrées | 728 |
| Sorties | 707 |
| Radiations d'office | 44 |
| Radiations pour l'étranger | 83 |
| **Délivrance de documents** | 7096<br>**dont :**<br>Composition de ménage : 1683<br>Certificats de vie : 79<br>Certificats de résidence et nationalité : 546<br>Autorisations parentales : 658<br>Déclarations de cohabitation légale : 50<br>Déclaration d'euthanasie : 76<br>Attestations relatives au mode de sépulture : 15<br>Attestations perte carte d'identité : 231<br>Demandes de permis de conduire : 660<br>Permis de conduire international : 157<br>Extraits de casier judiciaire : 1336<br>Passeports : 903 |
| **Etrangers** | |
| Dossiers étrangers traités | 48 |

# SERVICE PROTOCOLE / FESTIVITES

## Protocole, manifestations publiques et festivités

Ce service gère l'organisation des réceptions organisées par la commune au niveau du Protocole et s'occupe également du traitement des dossiers d'autorisation de manifestations publiques.

## Protocole

Les manifestations protocolaires ci-dessous ont été organisées et gérées par ce service pendant la période écoulée :

- Deux élites du travail ont été conviés à la séance du Conseil communal du 5 novembre 2018, séance au cours de laquelle ils ont été félicités et ont reçu leur brevet de Lauréat du Travail.
- La manifestation patriotique du 11/11/2018. Le verre de l'amitié a été offert par le Collège communal à la salle Perez à l'issue du dépôt de gerbes aux monuments et de la cérémonie organisée par la FNC à l'église de Corroy.
- La cérémonie des noces d'or 2018 a eu lieu le dimanche 2 décembre 2018. 15 couples jubilaires ont été mis à l'honneur, parmi lesquels 4 couples fêtant leurs noces de diamant et 11 couples fêtant leurs noces d'or.
- Comme il est de tradition depuis plusieurs années, un cadeau a également été offert par le Collège communal à chacun des pensionnaires de la maison de repos « Les Lilas de Bonlez » à l'occasion de la Noël.
- La réception des vœux 2019, au cours de laquelle ont été mis à l'honneur tous les membres du personnel ayant été admis à la pension au cours de l'année écoulée. Cette année, la réception a été déplacée à la salle des fêtes de Longueville mieux appropriée pour l'organisation d'une réception et permettant ainsi de laisser libre accès à la salle de gymnastique de l'école de Gistoux pour les activités scolaires. L'organisation du service a été confiée à un traiteur pour permettre à tout le personnel de pouvoir profiter de ce moment convivial.
- La réception des nouveaux habitants 2019 a accueilli une quarantaine de familles qui se sont installées dans notre commune au cours de l'année précédente. Elles ont pu faire connaissance avec les services communaux et para-communaux tout en partageant le verre de l'amitié avec les autorités communales.
- Notre dîner des aînés, quant à lui, s'est déroulé le 2 avril 2019 à la Ferme d'Arnelle à Longueville. Il a rassemblé plus de 200 seniors dans une atmosphère détendue et pleine de convivialité.
- La manifestation patriotique du 21/07/2019. Le verre de l'amitié a été offert par le Collège communal à la salle de l'Amitié à l'issue du dépôt de gerbe au monument et de la cérémonie organisée par la FNC à l'église de Chaumont.
- Lors des funérailles de Père Loup le 24 juillet dernier, le service Protocole a coordonné l'organisation du dispositif d'urgence mis en place, dans un souci de santé et de sécurité publique, au vu de l'affluence de personnes présentes et des conditions climatiques extrêmes enregistrées ce jour-là. Cette organisation s'est faite en collaboration étroite avec la famille du défunt et les instances paroissiales de Bonlez.
- Au cours de cette période, nous avons également honoré deux habitantes de notre commune qui ont célébré leurs 103 ans pour l'une et 104 ans pour l'autre. Toutes deux ont reçu la visite du Collège communal qui leur a offert des fleurs et leur a remis les félicitations du Palais royal.

Comme habituellement, parmi ces différentes manifestations, plusieurs ont fait l'objet d'une mention dans le livre d'Or de notre commune dont le service Protocole/Festivités a repris la gestion depuis plusieurs années déjà.

**Manifestations publiques**

Les manifestations ci-dessous ont été gérées par le service qui en a assuré le suivi, depuis la vérification de la fiche de renseignements d'événement, en passant par le transfert d'informations et les contacts avec le PLANU et la COAMU, les services de police et ceux de la DNF, les réunions de coordination et de debriefing, le rappel des mesures de sécurité autour de l'événement, la présentation des dossiers au Collège communal et enfin, l'émission du courrier d'autorisation.

**Activités cyclistes et motos : 10**

- Run and Bike de LLN
- Run and Bike de Chaumont-Gistoux
- Parcours VTT Malèves-Ste-Marie
- la course cycliste nationale Primus Classic Impanis-Van Petegem
- Autres randonnées cyclistes, motos et VTT : 6

**Activités joggings/trails : 7**

- Jogging de Chaumont-Gistoux
- Jogging du Pisselet
- Trail de Chaumont-Gistoux
- Jogging d'unité scoute
- autres trails/joggings : 3

**Marches : 13**

- 12 marches ADEPS
- Autres marches/randonnées : 1

**Manifestations équestres : 4**

- Concours équestres au Crin d'Or : 4

**Manifestations soutenues par l'Administration communale : 21**

- les fancy-fair, brocantes, marches parrainées, journées portes ouvertes et marchés de Noël des écoles : 11
- le grand feu et carnaval à Longueville
- le Folestival de Longueville – édition 2019
- la Fête du sport 2019 organisée au Centre sportif A. Docquier
- Fête au village à Corroy
- Cochonailles 2018 du Comité des Fêtes de Dion
- la kermesse et brocante de Longueville 2019
- la brocante du Bonly 2019
- fête au village et tournoi de pétanque à Dion 2019
- kermesse de Bonlez 2019
- diverses fêtes d'unité scoutes : 1
- de manière générale, les activités organisées par le Centre culturel et le Syndicat d'initiative

**Autres manifestations : 8**

- Le Trial de Chaumont-Gistoux 2019
- Grand Jeu du Changement d'Heure 2018
- Les Apéros 1325

- l'Ara-Kiwi – Forest Mini Festival – édition 2019
- la Procession du 15 août à Longueville
- l'Open Beach de Chaumont
- passage d'un convoi de véhicules anciens
- diverses demandes de tournage de films : 2

**Festivités**

Fin novembre 2018 a eu lieu la 4ème édition des Coquelicots givrés à laquelle le service Protocole/Festivités a contribué, notamment en ce qui concerne les aspects « sécurité de l'événement » (pompiers, information Fabrique d'église, collaboration avec les services de police, le fonctionnaire PLANU, le service Communication et le service Secrétariat des échevins …)

En juin 2019, nous avons organisé la traditionnelle Fête des Coquelicots pour laquelle le service Protocole/Festivités a assuré toute la gestion de l'organisation de la brocante. Cette année, la collaboration étroite avec le service Informatique a permis la création d'un nouveau système de réservation d'emplacement au moyen d'un formulaire en ligne. Le service Protocole/Festivités a également assuré, tout comme pour l'édition d'hiver, la gestion des aspects « sécurité de l'événement » et ce, en collaboration avec les mêmes services.

# SERVICE COMMUNICATION

## Bulletin communal « Amalgame »

Durant la période décrite dans ce rapport, notre service s'est occupé de la publication de **4 numéros du bulletin communal «Amalgame»**.

- Fin novembre 2018
- Fin février 2019
- Fin mai 2019
- Fin août 2019

Les bulletins communaux, outre les informations générales propres au fonctionnement de la Commune et aux défis qu'elle rencontre, proposent une série d'articles traitant de toutes les animations et activités organisées dans la commune. Ils évoquent également des thèmes liés à l'environnement, à la vie associative, ...

## *«Amalgame Express»*

Un toutes-boîtes, destiné à tous les habitants, a été envoyé en septembre 2019. Celui-ci concernait les achats groupés d'énergie pour l'année 2020.

## *Guide communal*

Ce guide permet à tout résident ou visiteur de trouver un maximum d'informations sur la vie communale, socio-culturelle, scolaire et sportive à Chaumont-Gistoux ainsi que les coordonnées des personnes de référence pour les différents services de l'administration.
La mise à jour du guide a été réalisée durant la période concernée pour une publication en fin d'année 2018.
Depuis plusieurs années, le guide communal est "couplé" avec le guide Vlan afin de ne pas démarcher les commerçants trop souvent pour l'insertion d'encarts publicitaires.

## *Accueil / entrée de la maison communale*

Depuis mai 2016, un court métrage visant à présenter l'administration communale, réalisé avec l'aide de l'infographiste du CPAS, passe en boucle durant les heures d'ouverture au public sur la télévision placée dans le hall d'entrée de la maison communale face à la zone d'attente pour le service Population-Etat civil.
Dans le courant de l'année 2020, ce court métrage devrait être revu et actualisé.

De nouveaux présentoirs pour l'information et la documentation ont été installés par le menuisier du Service Technique sur le mur du hall d'accueil.
Cela permet une présentation plus qualitative des brochures et flyers d'information à destination des visiteurs.

## *Site internet communal*

Le site internet communal confirme, maintient et renforce sa position d'outil incontournable dans le cadre de la communication avec le citoyen. Une attention toute particulière y est d'ailleurs consacrée et les citoyens semblent apprécier cette manière de mettre les informations à leur disposition. Les statistiques de fréquentation du site confirment d'ailleurs ce point de vue.

Pour cette année, voici les résultats du nombre de visiteurs :

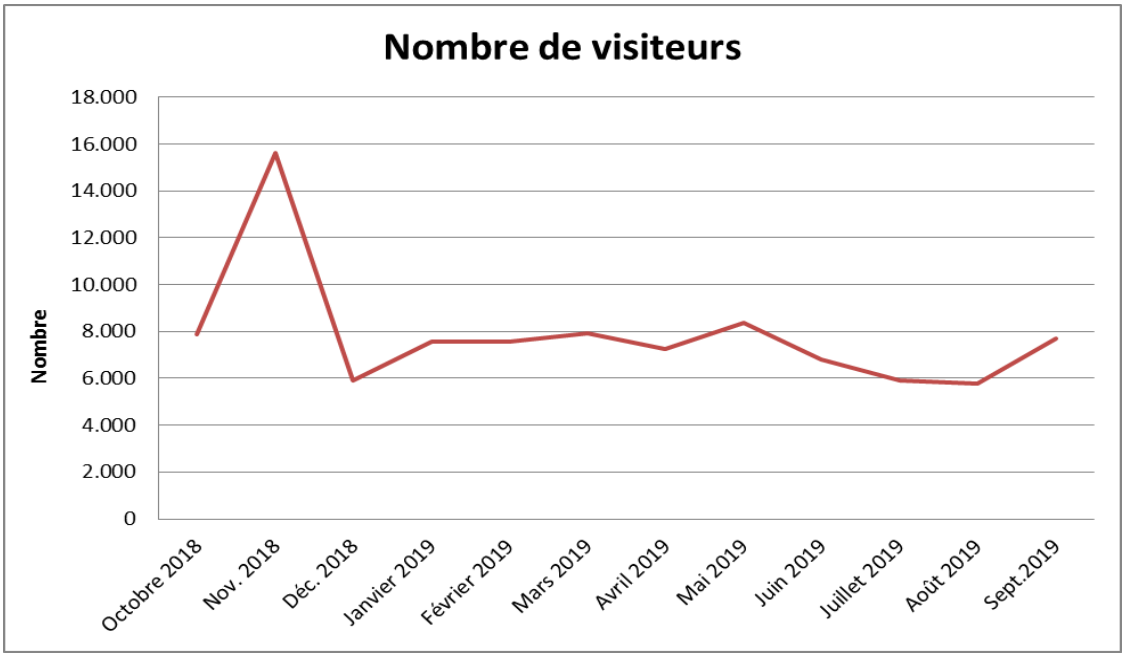


Le nombre de visites est globalement stable.
Ces données peuvent fluctuer en fonction de l'actualité du moment (pics de fréquentation).

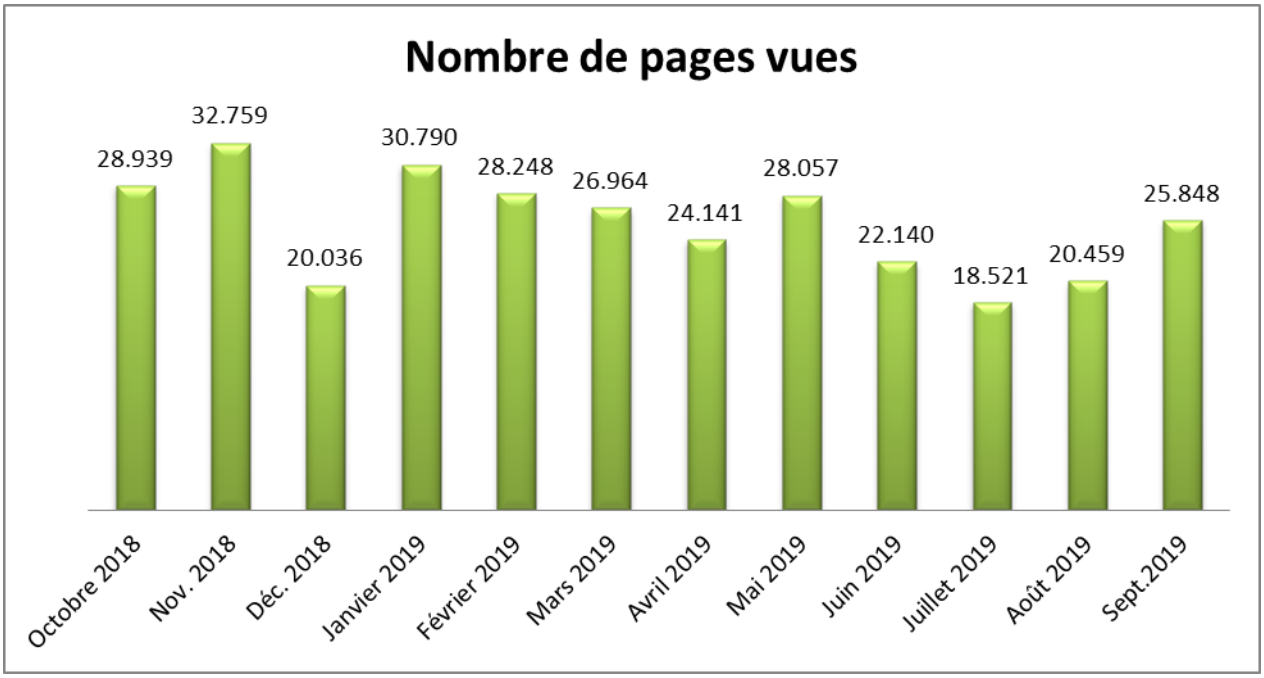


Le ***nombre de pages vues*** est en légère progression, avec une moyenne mensuelle de 25.575 pages, soit une augmentation de 17,28 % par rapport à la moyenne de l'année

dernière. On constate des tassements au moment des vacances scolaires d'été (juillet et août) ainsi qu'en décembre à la période des fêtes de fin d'année.

Le ***nombre de pages par session***[1] varie entre 1,76 et 2,82 avec une moyenne de 2,44.

Le ***taux de rebond*** varie entre 56,11 % et 75,27 % (pic en novembre 2018).
Le taux de rebond (bounce rate en anglais) est un indicateur marketing qui mesure le pourcentage d'internautes qui sont entrés sur une page Web et qui ont quitté le site après, sans consulter d'autres pages. Ils n'ont donc vu qu'une seule page du site.
Un taux de rebond élevé peut révéler l'insatisfaction des visiteurs due à un mauvais ciblage, un contenu de mauvaise qualité, une mise en page étouffante, une page trop longue à se charger. Il peut cependant aussi indiquer que ceux-ci ont trouvé immédiatement ce qu'ils cherchaient et n'ont donc pas dû tâtonner sur le site, en particulier si celui-ci sert à fournir des horaires ou des informations généralistes.
Généralement un bon taux de rebond se situe autour de 50 % pour un site — mais il peut exister de réelles variations selon les sites. Un taux de rebond à 50 % signifie qu'il y a quand même un visiteur sur deux qui quitte un site sans avoir réalisé la moindre action.
Dans certains cas de figure, un taux de rebond élevé peut être logique et positif sur le site. Tout dépend du contenu et du contexte. Certaines recherches impliquent en effet de n'avoir accès qu'à une seule page, comme par exemple un plan d'accès ou des horaires d'ouverture.
De même, certaines actions sur une page n'entraînent pas forcément le rechargement de celle-ci, comme un téléchargement ou encore le clic sur un bouton de vote. Ces visites seront considérées comme des rebonds malgré l'interaction de l'utilisateur. Il faut donc toujours utiliser cet indicateur en corrélation avec d'autres indicateurs comme le taux de transformation ou encore le temps passé sur la page.

## *La newsletter*

Comme l'année dernière, la newsletter maintient son cap de parution mensuelle, sauf durant le mois de juillet.
Les informations sont divisées en deux parties, l'une réservée aux Nouvelles communales et l'autre destinée à la Vie associative.

A ce jour, soit fin septembre 2019, nous comptons environ 1.615 abonnés.
Pourquoi cette chute brutale par rapport à l'année dernière ?
Nous avons en effet procédé à la suppression des abonnés qui n'avaient pas ouvert la newsletter depuis plus d'un an. Environ 220 inscrits "non intéressés" ont ainsi été supprimés de la liste d'envoi.
A titre de comparaison, le nombre d'abonnés en janvier 2013 était de 150 !
Le nombre d'abonnements à la newsletter couvre 13,96 % de la population globale au 31/12/2018.
Mais comme tous les membres d'une même famille ne sont pas abonnés à la newsletter, en particulier les jeunes enfants, les adolescents et certains aînés, une comparaison avec le nombre de boîtes postales Bpost (domiciles) peut tout à fait s'envisager. Dans ce cas, on prend en considération le nombre de 5.185 boîtes postales par rapport aux 1.615 inscrits et l'on obtient un résultat de 31,15 % !
Il s'agit donc d'une légère chute par rapport à l'année dernière, mais la cible est devenue plus qualitative.

1 En informatique et en télécommunication, une session est une période délimitée pendant laquelle un appareil informatique est en communication et réalise des opérations au service d'un client - un usager, un logiciel ou un autre appareil (source : Grand dictionnaire terminologique)

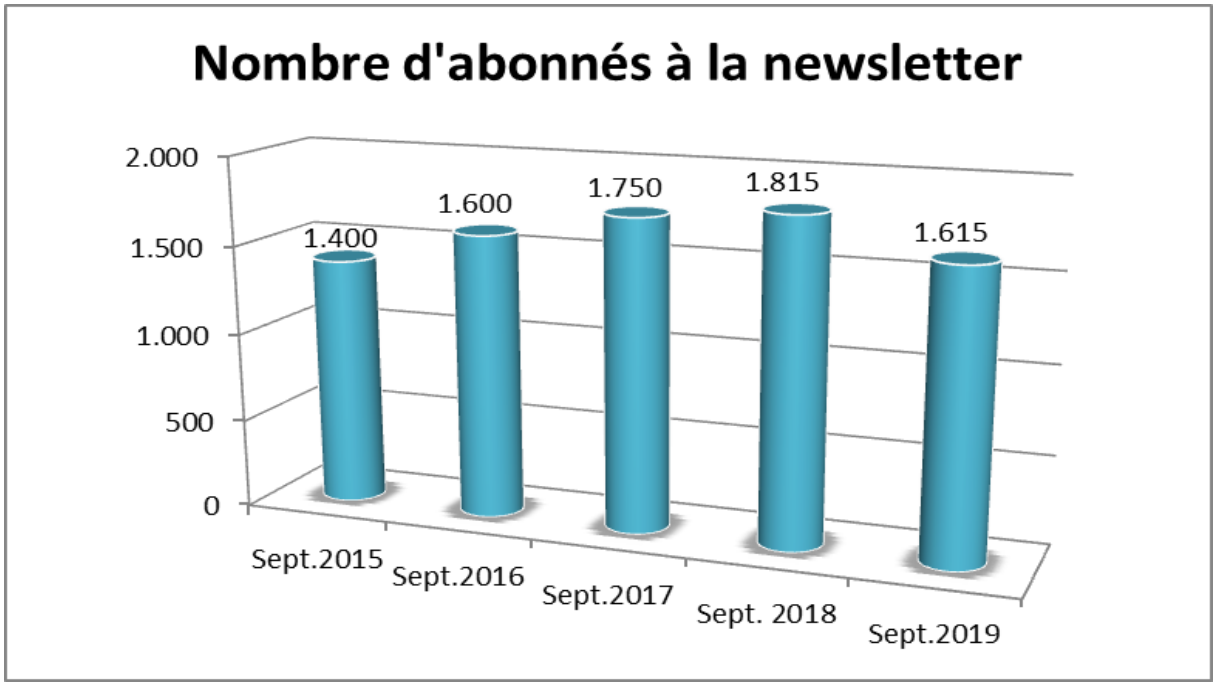


## *Page Facebook*

La page Facebook de l'Administration communale a été lancée le 25 février 2016.

Les **objectifs** de cette présence sont les suivants :

- diffuser les informations au plus grand nombre
- améliorer le service aux usagers (point de contact supplémentaire)
- développer l'interactivité et la proximité
- augmenter la visibilité sur internet
- fidéliser ses adhérents
- mieux connaître ses usagers (via les statistiques notamment).

Au niveau des **sujets** abordés, il est important de focaliser l'attention sur les informations propres à l'administration, de créer de l'information originale ayant une valeur pour le public via l'insertion de photos, de mini-vidéos, de conseils, de trucs et astuces (en informatique notamment).
Il est également capital de partager les informations de "pages partenaires", telles que les pages des associations communales, de services d'utilité publique (Zone de Police des Ardennes brabançonnes), …

En ce qui concerne le **monitoring** de la page, nous n'avons pas encore eu à déplorer de dérapage verbal. Les échanges sont généralement courtois et corrects avec les citoyens.

La page est actuellement suivie par 1.321 abonnés, soit une progression de 44,37 % par rapport à la situation de fin septembre 2018.

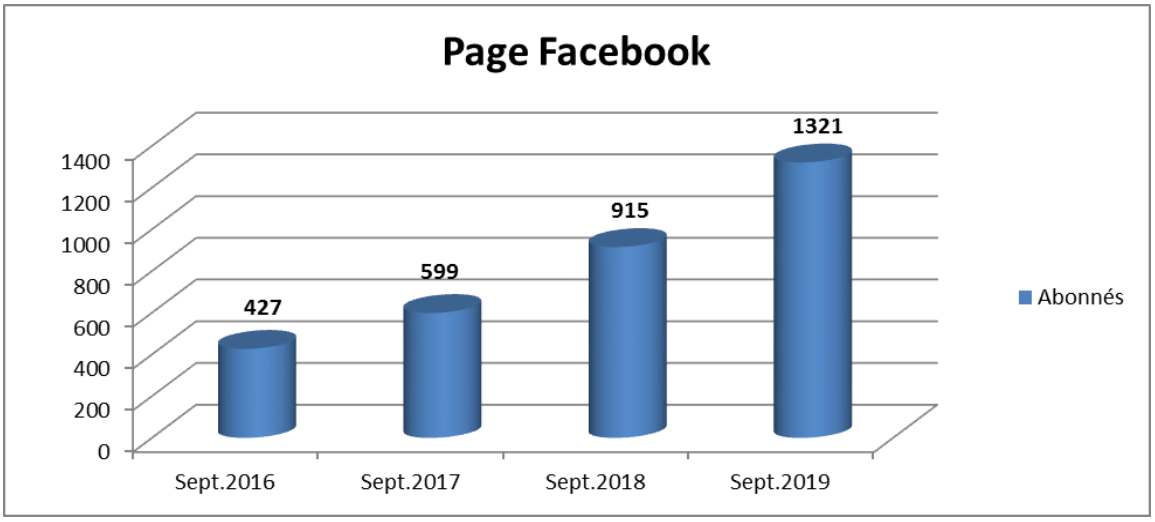


A titre tout à fait informatif, voici quelques statistiques des personnes qui suivent la page FB en fonction de leur sexe et de leur tranche d'âge.

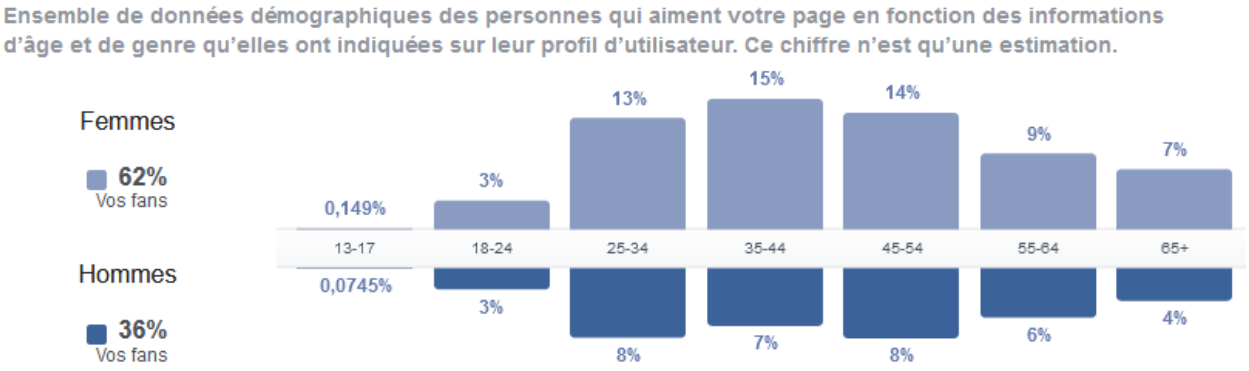


Le succès des publications peut être très fluctuant de l'une à l'autre en fonction des centres d'intérêt du groupe des "followers". Généralement, les vidéos et les galeries photos génèrent un plus grand trafic sur la page.

Il est à noter que ce sont les femmes qui interagissent le plus !

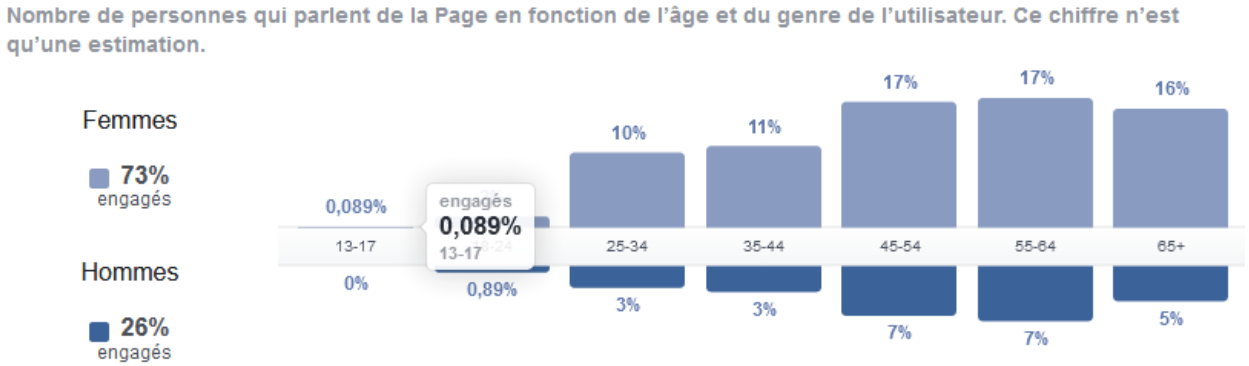

# Service juridique et assurances

**(R.C., accidents scolaires, protection incendie et assurance des bâtiments, responsabilité des mandataires, assurance matériel informatique)**

**Période du 01/10/2018 au 30/09/2019**

Nos **missions** sont détaillées et quantifiées ci-dessous par thème.

Contentieux

Le Service Juridique connaît des affaires et procédures pendantes devant les Cours et Tribunaux dans lesquelles la Commune est partie (demanderesse, défenderesse ou partie intervenante).

Il veille à la défense des intérêts de la Commune, informe le Collège des tenants et aboutissants des litiges, rédige les conclusions ou recours nécessaires, assure le cas échéant la communication avec l'avocat spécialisé désigné par la Commune, représente le Collège lors des audiences au Conseil d'Etat et à la Commission des recours, le Collège devant être représenté par un avocat devant les cours et tribunaux en vertu de l'article du 728 du CJ.

Statistiques :
10 commissions d'audition au SPW ;
4 mémoires rédigés pour le Conseil d'Etat ;
2 audiences au Conseil d'Etat ;
7 suivis de dossiers confiés à des avocats (relecture conclusions + dossiers de pièces)

Immobilier

**Vente** : De l'estimation à la signature de l'acte authentique, le Service Juridique s'assure du respect des dispositions légales en matière de vente d'immeuble appartenant à la Commune, notamment le respect du principe d'égalité et mesures de publicité adéquates et de la circulaire du 23 février 2016.
Lorsque l'offre a été acceptée par le Collège et soumise à l'approbation du Conseil, le Service Juridique est le relais entre le notaire/le Comité d'Acquisition et le Collège pour la rédaction du compromis, la relecture de l'acte authentique et la fixation de la signature. (2 dossiers en cours)
**Acquisition** : Le Service Juridique accompagne le Collège et le Conseil dans ses projets d'acquisition (détermination du prix, phase de négociation, rédaction de l'offre, relecture du projet d'acte). (1 dossier finalisé et 10 dossiers en cours)
**Bail** / **Convention d'occupation précaire** : analyse et rédaction de convention. (3 dossiers en cours)
**Expropriation** : gestion des dossiers d'expropriation + établir rétro planning + rédaction des délibérations et du projet d'arrêté ministériel.
**Emprise relative aux égouttages** : rédaction des promesses de cession et suivi du dossier jusqu'à la signature de l'acte authentique. (4 dossiers en cours)
**Inventaire du patrimoine** : le patrimoine communal regroupe les bâtiments ainsi que les parcelles de terrain appartenant à la Commune. Le Service Juridique a fait un relevé de ces immeubles sur base du cadastre, recherche les titres de propriétés, et souhaite éclaircir le statut d'occupation de chaque immeuble en vue de réclamer les éventuels fermages impayés et de formaliser les accords verbaux via la rédaction de convention encadrant les occupations.

Analyse juridique spécifique à la demande du Collège et des différents services

Le Service Juridique est interrogé par les différents services, ainsi que par le Collège communal, de manière pratiquement quotidienne afin de répondre à des questions tant théoriques que pratiques.
Le Service Juridique se voit également confier les dossiers problématiques. Il analyse alors la situation, mène les recherches utiles et rédige une note au Collège avec une ou plusieurs pistes de solutions.

En outre, le service mène des réflexions transversales en fonction des besoins spécifiques des services. (ex : réflexions sur les charges d'urbanisme, analyse décrets impétrants et incidences, décret voirie, statut artiste-artisan-marchands ambulants-producteurs, etc.)
Finalement et dans le cadre des différentes synergies mises en place, le Service Juridique intervient également de manière ponctuelle afin de fournir des avis et services juridiques pour le CPAS de Chaumont-Gistoux, ou encore pour la RCA de Chaumont-Gistoux.

Suivi des plaintes

Les courriers de plainte émanant de citoyens reviennent au Service Juridique. Objet des plaintes - exemples : haies, chardons, aboiement, graffitis, survol des avions,…
Le Service Juridique répond à ces courriers de manière circonstanciée en rappelant la législation et les règlements en vigueur.
Si les plaintes doivent faire l'objet d'un constat, le service juridique renvoie le citoyen vers la Police ou l'agent constatateur en fonction de la matière concernée.

Assurances
Le Service Juridique s'occupe aussi de l'ensemble des dossiers relatifs aux :

- accidents et sinistres automobiles ;
- accidents scolaires ;
- à la protection des bâtiments communaux dans le cadre de l'assurance contre l'incendie ;
- à la responsabilité civile et de la protection juridique de notre Administration communale ;
- à la couverture des différentes activités organisées par la Commune telles que la Fête des Coquelicots, le marché de Noël, etc. ;

Il reçoit les déclarations d'assurance, constitue un dossier complet, assure la transmission à l'organisme assureur, assiste aux expertises, assure le suivi des dossiers litigieux.

Statistiques sinistres :
- Accidents scolaires : 75
- Sinistres automobiles : 4
- Sinistre en RC : 11

Le Service Juridique a refait une analyse de son portefeuille et a analysé les conditions en vue de lancer un nouveau marché public et dans ce contexte a procédé à une révision de l'estimation des bâtiments assurés. Un rapport de cette étude a été adressé au Collège communal. La passation du nouveau marché public « assurances » se concrétisera prochainement.

Veille juridique

Le Service Juridique veille au :
- relevé quotidien du MB via la newsletter de l'Inforum et transfert des informations aux services concernés ;
- relevé des sujets pouvant éclairer le Collège dans ses décisions et rédaction d'un récapitulatif – outil indispensable pour une prise de décision optimale.

Il assiste à diverses formations dispensées dans les matières traitées au sein du service.
Formations suivies : réforme du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation portant sur la compétence des organes et la tutelle en matière de marchés publics et de concessions de services et de travaux, réforme du bail à ferme, dématérialisation des marchés publics, plateforme Powalco, décret sols.

Conventions

Le Service Juridique intervient également lors de la rédaction de conventions que ce soit avec des particuliers, avec des associations sportives et culturelles, avec des groupes et groupements, ou encore avec des associations de jeunesse.

Subventions octroyées aux associations

Tâche récurrente qui occupe le service à partir du mois d'octobre.
Il s'agit d'établir un relevé annuel des subventions octroyées aux différentes associations, tel que :

- mise à disposition gratuite de salles communales ;
- prêt de matériel communal ;
- main d'œuvre du service technique et du service environnement ;
- subventions octroyées en numéraire.

Une fois les informations compilées, un courrier est adressé à chaque association afin de leur demander les pièces justificatives prouvant que ces subventions ont bien été utilisées aux fins annoncées dans leurs demandes initiales.
Un rapport est ensuite transmis au Collège communal ainsi qu'au Conseil.

Elaboration et/ou relecture des règlements

Encadrer les événements organisés par la Commune via une réglementation adéquate.
Le Service Juridique est aussi à la disposition des différents services pour la relecture des différents règlements les concernant. (ex : taxe terrains non bâtis).

Chronique juridique dans l'Amalgame

Informations en langage juridique clair à l'attention des citoyens de la commune, sur base des questions ou cas rencontrés durant les derniers mois en accord avec le Service Communication :

- Chronique juridique N°1 : Comment fonctionne ma commune ?
- Chronique juridique N°2 : Ma Commune à l'échelle de mon pays ?
- Chronique juridique N°3 : Nouvelle loi sur les marchés publics
- Chronique juridique N°4 : Occupation de l'espace public aérien : étendue et limite
- Chronique juridique N°5 : Voisinage – droits et obligations des voisins
- Chronique juridique N°6 : Voiries – droits et obligations de la Commune
- Chronique juridique N°7 : Les élections communales et provinciales
- Chronique juridique N°8 : Résultats des élections communales et provinciales 2018
- Chronique juridique N°9 : Qu'est-ce qu'un arrêté de police ?
- Chronique juridique N° 10 : Rappel et aperçu des nouvelles dispositions relatives au bail
- Chronique juridique N° 11 : Publicité des conseils communaux : enregistrement et retransmission

Bibliothèque juridique

Le but de la mise en place de cette bibliothèque juridique est de conserver les informations récoltées lors d'une recherche déterminée.

# SERVICE TRAVAUX

**Rapport communal**

**Service Travaux/Marchés Publics - Partie I**

| **MARCHÉ** | **Acquisition de matériel informatique 2019** |
|---|---|
| Mode de passation | procédure négociée sans publication préalable |
| Type | fournitures |
| Référence | 2019-315; ID : 388 |
| Lieu | Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2<br>Ecole de Bonlez - Chemin de l'Herbe<br>Ecole de Chaumont - Barre - rue de la Barre<br>Ecole de Chaumont - Moutons - rue Florémond<br>Ecole de Corroy - rue de Chastre<br>Ecole de Dion - Rue du Brocsous, 3 |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Exécution** |
| **BUDGET** | |
| **Crédit** | **2019 - BE - 104/742-53 - Matériel informatique** |
| **Crédit** | **2019 - BE - 722/742-53 - Matériel informatique** |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Service Marchés Publics/Travaux |
| Estimation | € 27.750,00 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 25/02/2019 |
| Date d'envoi des invitations | 14/03/2019 |
| **EXÉCUTION** | |
| **Lot 2 - administration communale** | |
| Approbation de l'attribution | 10/04/2019 |
| Attribué à | Systemat sa, Chaussée De Louvain 435 à 1380 Lasne-Ch-St-Lambert |
| Montant de commande | € 19.186,16 |
| **Lot 1 - écoles** | |
| Approbation de l'attribution | 10/04/2019 |
| Attribué à | Systemat sa, Chaussée De Louvain 435 à 1380 Lasne-Ch-St-Lambert |
| Montant de commande | € 2.555,76 |

| MARCHÉ | Fourniture, installation et mise en service d'une solution de communication unifiée VoIP |
|---|---|
| Mode de passation | procédure négociée sans publication préalable |
| Type | fournitures |
| Référence | 2019-333; ID : 405 |
| Lieu | Administration Communale |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Invitation** |
| **BUDGET** | |
| Crédit | 2019 - BE - 104/742-53 - Matériel informatique |
| **SOUMISSION** | |
| Estimation | € 26.000,00 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 30/09/2019 |
| Date d'envoi des invitations | 10/10/2019 |
| Date d'ouverture des offres | 17/10/2019 |

| MARCHÉ | Marché de service : Mise en place d'une "Pop-pup place" à Gistoux |
|---|---|
| Mode de passation | facture acceptée (marchés publics de faible montant) |
| Type | services |
| Référence | 2019-320; ID : 393 |
| Lieu | Eglise de Gistoux - Chaussée de Huy |
| Gestionnaire | Service Marchés Publics/Travaux |
| **État** | **Invitation** |
| **BUDGET** | |
| Crédit | 2019 - BE - 124/724-60 - Equip et maintenance batiments |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Service Marchés Publics/Travaux |
| Estimation | € 25.000,00 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 25/03/2019 |
| Date d'envoi des invitations | 21/05/2019 |

| MARCHÉ | Rénovation de l'installation de chauffage de l'école communale de Gistoux et de l'administration communale |
|---|---|
| Mode de passation | procédure négociée sans publication préalable |
| Type | travaux |
| Référence | CSC-TS-18.0476.02-CS-PMA ; ID : 341 |
| Lieu | Ecole de Gistoux - rue Zaine |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Exécution** |
| **BUDGET** | |
| Crédit | 2019 - BE - 124/724-60 - Tx chauffage Ecole + commune |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Philippe MASSON - BUREAU D'ETUDES LEMAIRE SA |
| Estimation | € 123.895,98 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 25/03/2019 |
| Date d'envoi des invitations | 28/03/2019 |
| Date d'ouverture des offres | 15/04/2019 |
| **EXÉCUTION** | |
| Visa reçu le | 03/06/2019 |
| Approbation de l'attribution | 05/06/2019 |
| Avis d'attribution | 18/07/2019 |
| Attribué à | GOESSENS SA, Rue Des Combattants 51 - Z.I à 4280 Hannut |
| Montant de commande | € 107.012,30 |

| MARCHÉ | Mission d'auteur de projet - Travaux d'égouttage et de voirie : Colline des Sources |
|---|---|
| Mode de passation | facture acceptée (marchés publics de faible montant) |
| Type | services |
| Référence | 2019-328; ID : 400 |
| Lieu | Colline des Sources |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Exécution** |
| **BUDGET** | |
| Crédit | 2019 - BE - 421/731-60 - Travaux de voiries |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Service Marchés Publics/Travaux |
| Estimation | € 26.015,00 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 24/06/2019 |
| Date d'envoi des invitations | 28/06/2019 |
| Date d'ouverture des offres | 05/07/2019 |
| **EXÉCUTION** | |
| Attribué à | C² Project sprl, Chemin de la Maison du Roi, 30 D à 1380 LASNE |
| Montant de commande | € 28.677,00 |

| MARCHÉ | Bail d'entretien des voiries communales 2019 |
|---|---|
| Mode de passation | procédure ouverte |
| Type | travaux |
| Référence | 2019-323; ID : 366 |
| Lieu | Voiries de l'entité |
| Gestionnaire | Directeur des Travaux |
| **État** | **Exécution** |
| **BUDGET** | |
| **Crédit** | **2019 - BE - 425/735-60 - Bail d'entretien** |
| Crédit prévu | € 380.000,00 |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Directeur des Travaux – Service Travaux |
| Approbation conditions et mode de pass. | 25/03/2019 |
| **EXÉCUTION** | |
| **Lot 1 - travaux d'entretien de voiries et service d'hiver** | |
| Approbation de l'attribution | 29/05/2019 |
| Avis d'attribution | 09/07/2019 |
| Attribué à | LES ENTREPRISES MELIN SA, Avenue Provinciale 85-87 à 1341 Ceroux-Mousty |
| **Lot 2 - plans divers** | |
| Approbation de l'attribution | 29/05/2019 |
| Avis d'attribution | 09/07/2019 |
| Attribué à | LES ENTREPRISES MELIN SA, Avenue Provinciale 85-87 à 1341 Ceroux-Mousty |

| MARCHÉ | Fourniture et placement d'une cuisine équipée de type professionnel à l'école communale de Dion-Valmont |
|---|---|
| Mode de passation | procédure négociée sans publication préalable |
| Type | fournitures |
| Référence | 2019-321; ID : 394 |
| Lieu | Ecole de Dion - Rue du Brocsous, 3 |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Attribution** |
| **BUDGET** | |
| Crédit | 2019 - BE - 722/749-98 - Aménagement cuisine maternelle Dion |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Service Marchés Publics/Travaux |
| Estimation | € 20.436,90 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 24/06/2019 |
| Date d'envoi des invitations | 18/07/2019 |
| Date d'ouverture des offres | 24/07/2019 |
| **EXÉCUTION** | |
| Approbation de l'attribution | 31/07/2019 |
| Attribué à | G.B.M. SA, Rue De La Chaudronnerie 9 à 4340 Awans |
| Montant de commande | € 15.298,03 |

| MARCHÉ | Marché conjoint de service destiné à conclure un contrat d'assurance hospitalisation collective destiné au personnel communal, au CPAS et à la RCA de Chaumont-Gistoux |
|---|---|
| Mode de passation | procédure ouverte |
| Type | services |
| Référence | 2019-313; ID : 386 |
| Lieu | Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2 |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Attribution** |
| **BUDGET** | |
| Crédit | 2019 - BO - 050/115-41 - Assurance hospitalisation |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Service Marchés Publics/Travaux |
| Estimation | € 489.291,48 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 27/03/2019 |
| Date d'envoi de la publication | 10/04/2019 |
| Date d'ouverture des offres | 14/05/2019 |
| **EXÉCUTION** | |
| Approbation de l'attribution | 29/05/2019 |
| Décision de la tutelle | 02/07/2019 |
| Avis d'attribution | 12/07/2019 |
| Attribué à | Ethias assurance, Rue des Croisiers, 24 à 4000 Liège |
| Montant de commande | € 640.438,36 |

| MARCHÉ | Marché conjoint de services destiné à conclure un contrat d'assurance « accident du travail » destiné au personnel communal et au CPAS de Chaumont-Gistoux |
|---|---|
| Mode de passation | procédure ouverte |
| Type | services |
| Référence | 2019-330; ID : 402 |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Approbation (conditions et procédure)** |
| **BUDGET** | |
| **Crédit** | **2019 - BO - 050/117-01 - Primes versées pour assur. contre les accidents de travail** |

| MARCHÉ | Fourniture de matériel informatique - Marché stock - 2019 & 2020 |
|---|---|
| Mode de passation | procédure négociée sans publication préalable |
| Type | fournitures |
| Référence | 2019-314; ID : 387 |
| Lieu | Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2 |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Attribution** |
| **BUDGET** | |
| **Crédit** | **2019 - BO - 104/123-12 - Frais consommables** |
| **Crédit** | **2019 - BO - 1041/123-13 - Entretien du mat. informatique, copieurs, ADSL, affranchisseuse, ..** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 104/123-12 - Matériel informatique ordinaire** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 1041/123-13 - Matériel informatique ordinaire** |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Service Marchés Publics/Travaux |
| Estimation | € 11.230,42 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 06/02/2019 |
| Date d'envoi des invitations | 07/02/2019 |
| Date d'ouverture des offres | 21/02/2019 |
| **EXÉCUTION** | |

| | |
|---|---|
| Approbation de l'attribution | 27/02/2019 |
| Attribué à | Systemat sa, Chaussée De Louvain 435 à 1380 Lasne-Ch-St-Lambert |
| Montant de commande | € 8.155,35 |

| **MARCHÉ** | **Fourniture d'une solution informatique liée à la gestion et à la facturation des activités scolaires et extrascolaires** |
|---|---|
| Mode de passation | procédure négociée sans publication préalable |
| Type | fournitures |
| Référence | 2019-331; ID : 403 |
| Lieu | Administration Communale |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Attribution** |
| **BUDGET** | |
| Crédit | 2019 - BO - 104/123-13 - Entretien logiciels informatiques |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Service Marchés Publics/Travaux |
| Estimation | € 58.080,00 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 14/08/2019 |
| Date d'envoi des invitations | 14/08/2019 |
| Date d'ouverture des offres | 21/08/2019 |
| **EXÉCUTION** | |
| Approbation de l'attribution | 28/08/2019 |
| Attribué à | APSCHOOL, Rue Louis Braille, 10 à 1402 Thines |
| Montant de commande | € 61.680,96 |

| MARCHÉ | Chauffage, ventilation et sanitaire : entretien et interventions sur les installations - Années 2019 & 2020 |
|---|---|
| Mode de passation | procédure négociée sans publication préalable |
| Type | services |
| Référence | 2018-304; ID : 377 |
| Lieu | Divers bâtiments communaux |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Attribution** |
| **BUDGET** | |
| **Crédit** | **2019 & 2020 - BO - 104/125-48 - Autres frais pour les bâtiments** |
| **Crédit** | **2019 & 2020 - BO - 124/125-02 - Frais de fonctionnement des bâtiments** |
| **Crédit** | **2019 & 2020 - BO - 421/125-02 - Entretien et fonctionnement des bâtiments** |
| **Crédit** | **2019 & 2020 - BO - 722/125-48 - Autres frais pour les bâtiments** |
| **Crédit** | **2019 & 2020 - BO - 879/125-48 - Frais divers bâtiments** |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Service Marchés Publics/Travaux |
| Estimation | € 4.414,08 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 07/11/2018 |
| Date d'envoi des invitations | 07/11/2018 |
| Date d'ouverture des offres | 22/11/2018 |
| **EXÉCUTION** | |
| Approbation de l'attribution | 05/12/2018 |
| Avis d'attribution | 05/12/2018 |
| Attribué à | ETABLISSEMENTS DENIS LEGRAND SA, Rue Des Combattants 58 à 1450 Chastre |
| Durée | 731 jours de calendrier |
| Date de fin modifiée | 31/12/2020 |

| MARCHÉ | Fourniture de peinture - Années 2019 & 2020 |
|---|---|
| Mode de passation | procédure négociée sans publication préalable |
| Type | fournitures |
| Référence | 2018-307; ID : 380 |
| Lieu | Atelier communal - rue Colleau |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Attribution** |
| **BUDGET** | |
| **Crédit** | **2019 - BO - 104/125-48 - Autres frais pour les bâtiments** |
| **Crédit** | **2019 - BO - 124/125-02 - Frais de fonctionnement des bâtiments** |
| **Crédit** | **2019 - BO - 421/125-02 - Entretien et fonctionnement des bâtiments** |
| **Crédit** | **2019 - BO - 722/125-48 - Autres frais pour les bâtiments** |
| **Crédit** | **2019 - BO - 879/125-48 - Frais divers bâtiments** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 104/125-48 - Divers - 104** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 124/125-02 - Divers - 124** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 421/125-02 - Divers - 421** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 722/125-48 - Divers - 722** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 879/125-48 - Divers - 879** |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Service Marchés Publics/Travaux |
| Estimation | € 7.735,89 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 14/11/2018 |
| Date d'envoi des invitations | 14/11/2018 |
| Date d'ouverture des offres | 30/11/2018 |
| **EXÉCUTION** | |
| Approbation de l'attribution | 12/12/2018 |
| Attribué à | New Goffin, Chaussée de Louvain, 27 à 1320 Hamme-Mille |
| Montant de commande | € 7.103,17 |
| Date de fin prévue | 31/12/2020 |

| MARCHÉ | Fourniture de matériaux pour le stock électricité - Années 2019 & 2020 |
|---|---|
| Mode de passation | procédure négociée sans publication préalable |
| Type | fournitures |
| Référence | 2018-310; ID : 383 |
| Lieu | Atelier communal - rue Colleau |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Attribution** |
| **BUDGET** | |
| **Crédit** | **2019 - BO - 104/125-48 - Autres frais pour les bâtiments** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 104/125-48 - Divers - 104** |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Service Marchés Publics/Travaux |
| Estimation | € 1.637,08 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 21/11/2018 |
| Date d'envoi des invitations | 21/11/2018 |
| Date d'ouverture des offres | 06/12/2018 |
| **EXÉCUTION** | |
| Approbation de l'attribution | 19/12/2018 |
| Attribué à | VOLTIS SA, Rue Laid Burniat 2 à 1348 Louvain-La-Neuve |
| Montant de commande | € 942,87 |
| Durée | 731 jours de calendrier |
| Date de fin prévue | 31/12/2020 |

| MARCHÉ | Fourniture de bois et produits dérivés - Années 2019 & 2020 |
|---|---|
| Mode de passation | procédure négociée sans publication préalable |
| Type | fournitures |
| Référence | 2018-311; ID : 384 |
| Lieu | Atelier communal - rue Colleau |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Attribution** |
| **BUDGET** | |
| **Crédit** | **2019 - BO - 104/125-48 - Autres frais pour les bâtiments** |
| **Crédit** | **2019 - BO - 124/125-02 - Frais de fonctionnement des bâtiments** |
| **Crédit** | **2019 - BO - 421/125-02 - Entretien et fonctionnement des bâtiments** |
| **Crédit** | **2019 - BO - 722/125-48 - Autres frais pour les bâtiments** |
| **Crédit** | **2019 - BO - 879/125-48 - Frais divers bâtiments** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 104/125-48 - Divers - 104** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 124/125-02 - Divers - 124** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 421/125-02 - Divers - 421** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 722/125-48 - Divers - 722** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 879/125-48 - Divers - 879** |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Service Marchés Publics/Travaux |
| Estimation | € 4.111,05 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 21/11/2018 |
| Date d'envoi des invitations | 21/11/2018 |
| **EXÉCUTION** | |
| Approbation de l'attribution | 12/12/2018 |
| Attribué à | BOURGUIGNON SA, Chemin de La Scierie, 12-16 à 1457 WALHAIN |
| Montant de commande | € 4.324,96 |
| Date de fin prévue | 31/12/2020 |

| MARCHÉ | Fourniture de matériel sanitaire - Années 2019 & 2020 |
|---|---|
| Mode de passation | procédure négociée sans publication préalable |
| Type | fournitures |
| Référence | 2019-316; ID : 389 |
| Lieu | Service Technique - Rue Colleau, 2 |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Attribution** |
| **BUDGET** | |
| **Crédit** | **2019 - BO - 104/125-48 - Autres frais pour les bâtiments** |
| **Crédit** | **2019 - BO - 124/125-02 - Frais de fonctionnement des bâtiments** |
| **Crédit** | **2019 - BO - 421/125-02 - Entretien et fonctionnement des bâtiments** |
| **Crédit** | **2019 - BO - 722/125-48 - Autres frais pour les bâtiments** |
| **Crédit** | **2019 - BO - 879/125-48 - Frais divers bâtiments** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 104/125-48 - Divers - 104** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 124/125-02 - Divers - 124** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 421/125-02 - Divers - 421** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 722/125-48 - Divers - 722** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 879/125-48 - Divers - 879** |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Service Marchés Publics/Travaux |
| Estimation | € 14.356,89 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 13/02/2019 |
| Date d'envoi des invitations | 14/02/2019 |
| **EXÉCUTION** | |
| Approbation de l'attribution | 13/03/2019 |
| Attribué à | Van Marcke Wavre, Chaussée de Namur, 244 B à 1300 Wavre |
| Montant de commande | € 11.735,71 |
| Date de fin prévue | 31/12/2020 |

| MARCHÉ | Missions diverses de géomètre pour les besoins de l'Administration communale |
|---|---|
| Mode de passation | procédure négociée sans publication préalable |
| Type | services |
| Référence | 2018-309; ID : 382 |
| Lieu | Ensemble de l'entité communale |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Attribution** |
| **BUDGET** | |
| **Crédit** | **2019 - BO - 124/122-01 - Honoraires et indemnités pour expertises** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 124/122-01 - Honoraires géomètres** |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Service Marchés Publics/Travaux |
| Estimation | € 60.137,00 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 21/11/2018 |
| Date d'envoi des invitations | 27/11/2018 |
| Date d'ouverture des offres | 07/12/2018 |
| **EXÉCUTION** | |
| Approbation de l'attribution | 19/12/2018 |
| Décision de la tutelle | 18/01/2019 |
| Attribué à | BRÔNE - OLDENHOVE - COOMBS, Belle Voie, 9 à 1300 WAVRE |
| Montant de commande | € 54.268,50 |
| Durée | 731 jours de calendrier |
| Date de fin modifiée | 31/12/2020 |

| MARCHÉ | Désignation d'un prestataire de services pour la réalisation d'un dossier de deuxième pilier de pension pour les agents communaux |
|---|---|
| Mode de passation | procédure négociée sans publication préalable |
| Type | services |
| Référence | 2019-317; ID : 390 |
| Lieu | Commune de Chaumont-Gistoux - Rue Colleau, 2 |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Attribution** |
| **BUDGET** | |
| Crédit | 2019 - BO - 124/122-01 - Honoraires et indemnités pour expertises |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Service Marchés Publics/Travaux |
| Estimation | € 3.025,00 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 27/02/2019 |
| Date d'envoi des invitations | 28/02/2019 |
| Date d'ouverture des offres | 15/03/2019 |
| **EXÉCUTION** | |
| Approbation de l'attribution | 24/04/2019 |
| Avis d'attribution | 21/06/2019 |
| Attribué à | ETHIAS, Rue Des Croisiers 24 à 4000 Liege 1 |
| Montant de commande | € 2.000,00 |

| MARCHÉ | Location et entretien de vêtements de travail pour les services techniques communaux |
|---|---|
| Mode de passation | procédure négociée sans publication préalable |
| Type | services |
| Référence | 2018-302; ID : 375 |
| Lieu | Atelier communal - rue Colleau<br>Service Environnement - Rue Inchebroux, 8 |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Attribution** |
| **BUDGET** | |
| **Crédit** | **2019 - BO - 421/124-05 - Four., entret. et loc. des vêtements de trav. pour le pers.** |
| **Crédit** | **2019 - BO - 879/124-05 - Equipements pour eco cantonniers** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 421/124-05 - Location vêtements travail technique** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 879/124-05 - Location vêtements travail environnement** |
| **Crédit** | **2021 - BO - 421/124-05 - Location vêtements travail technique** |
| **Crédit** | **2021 - BO - 879/124-05 - Location vêtements travail environnement** |
| **Crédit** | **2022 - BO - 421/124-05 - Location vêtements travail technique** |
| **Crédit** | **2022 - BO - 879/124-05 - Location vêtements travail environnement** |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Service Marchés Publics/Travaux |
| Estimation | € 26.117,23 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 07/11/2018 |
| Date d'envoi des invitations | 07/11/2018 |
| **EXÉCUTION** | |
| **Lot 1 (location/entretien de vêtements professionnels pour le service technique)** | |
| Approbation de l'attribution | 19/12/2018 |
| Attribué à | ELIS - HADES SA, Boulevard Industriel 145 à 1070 Bruxelles |
| Montant de commande | € 19.196,59 |

| **Lot 2 (location/entretien de vêtements professionnels pour le service environnement)** | |
|---|---|
| Approbation de l'attribution | 19/12/2018 |
| Attribué à | ELIS - HADES SA, Boulevard Industriel 145 à 1070 Bruxelles |
| Montant de commande | € 9.981,53 |
| **Lot 3 (entretien de vêtements professionnels nous appartenant)** | |
| Approbation de l'attribution | 19/12/2018 |
| Avis d'attribution | 20/12/2018 |
| Attribué à | ELIS - HADES SA, Boulevard Industriel 145 à 1070 Bruxelles |
| Montant de commande | € 2.959,24 |

| MARCHÉ | Fourniture de produits pour la lutte contre neige et verglas - Années 2019 & 2020 |
|---|---|
| Mode de passation | procédure négociée sans publication préalable |
| Type | fournitures |
| Référence | 2018-303; ID : 376 |
| Lieu | Service Technique, rue Colleau, 2 - 1325-Chaumont-Gistoux |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Attribution** |
| **BUDGET** | |
| **Crédit** | **2019 - BO - 421/140-13 - Fournit. et prest. pour la lutte contre neige et verglas** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 421/140-13 - Sel de déneigement** |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Service Marchés Publics/Travaux |
| Estimation | € 96.999,65 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 14/11/2018 |
| Date d'envoi des invitations | 14/11/2018 |
| Date d'ouverture des offres | 28/11/2018 |
| **EXÉCUTION** | |
| Visa reçu le | 10/12/2018 |
| Approbation de l'attribution | 19/12/2018 |
| Avis d'attribution | 18/01/2019 |
| Attribué à | ESCO BENELUX nv, Culliganlaan, 2G box 1 à 1831 DIEGEM |
| Montant de commande | € 103.939,00 |
| Délai de livraison | 1 jour calendrier |
| Date de fin prévue | 31/12/2020 |

| MARCHÉ | Fourniture de matériaux de construction et de voirie - Années 2019 & 2020 |
|---|---|
| Mode de passation | procédure négociée sans publication préalable |
| Type | fournitures |
| Référence | 2018-308; ID : 381 |
| Lieu | Atelier communal - rue Colleau |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Attribution** |
| **BUDGET** | |
| **Crédit** | **2019 - BO - 421/140-48 - Petite vicinalité** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 421/140-48 - Matériaux construction** |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Service Marchés Publics/Travaux |
| Estimation | € 11.484,81 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 14/11/2018 |
| Date d'envoi des invitations | 14/11/2018 |
| Date d'ouverture des offres | 29/11/2018 |
| **EXÉCUTION** | |
| Approbation de l'attribution | 12/12/2018 |
| Avis d'attribution | 13/12/2018 |
| Attribué à | BELMECO SA, Chaussée De Wavre 362 à 1390 Grez-Doiceau |
| Montant de commande | € 11.744,97 |
| Durée | 731 jours de calendrier |
| Date de fin prévue | 31/12/2020 |

| MARCHÉ | Fourniture de matériel de signalisation - Exercices 2019 & 2020 |
|---|---|
| Mode de passation | procédure négociée sans publication préalable |
| Type | fournitures |
| Référence | 2018-305; ID : 378 |
| Lieu | Atelier communal - rue Colleau |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Attribution** |
| **BUDGET** | |
| **Crédit** | **2019 - BO - 423/140-02 - Signalisation routiere** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 423/140-02 - Signalisation** |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Service Marchés Publics/Travaux |
| Estimation | € 11.370,04 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 07/11/2018 |
| Date d'envoi des invitations | 07/11/2018 |
| Date d'ouverture des offres | 26/11/2018 |
| **EXÉCUTION** | |
| Approbation de l'attribution | 05/12/2018 |
| Attribué à | DETIGE SPRL, Rue des Trois Fontaines, 6 à 1370 JODOIGNE |
| Montant de commande | € 10.693,01 |
| Durée | 731 jours de calendrier |
| Date de fin prévue | 31/12/2020 |

| MARCHÉ | Confection et livraison de repas chauds s'inscrivant dans une démarche d'alimentation durable pour les écoles communales de Chaumont-Gistoux - Septembre 2019 - Juin 2021 |
|---|---|
| Mode de passation | procédure négociée sans publication préalable |
| Type | services |
| Référence | 2019-325; ID : 397 |
| Lieu | Ecole de Bonlez - Chemin de l'Herbe<br>Ecole de Chaumont - Barre - rue de la Barre<br>Ecole de Chaumont - Moutons - rue Florémond<br>Ecole de Corroy - rue de Chastre<br>Ecole de Dion - Rue du Brocsous, 3<br>Ecole de Gistoux - rue Zaine |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Attribution** |
| **BUDGET** | |
| **Crédit** | **2019 - BO - 722/123-20 - Fournitures de repas** |
| **Crédit** | **2020 - BO - 722/123-20 - Repas scolaire** |
| **Crédit** | **2021 - BO - 722/123-20 - Repas scolaire** |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Service Marchés Publics/Travaux |
| Estimation | € 533.525,77 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 19/06/2019 |
| Date d'envoi des invitations | 20/06/2019 |
| Date d'ouverture des offres | 05/07/2019 |
| **EXÉCUTION** | |
| Approbation de l'attribution | 17/07/2019 |
| Attribué à | TCO SERVICE SPRL, Chaussee De La Croix 92 à 1340 Ottignies |
| Montant de commande | € 542.941,12 |
| Date de fin prévue | 30/06/2021 |

| MARCHÉ | Transport et séjour des élèves de l'école communale de Dion - Classes de neige - Mars 2020 |
|---|---|
| Mode de passation | procédure négociée sans publication préalable |
| Type | services |
| Référence | 2019-334; ID : 406 |
| Lieu | Ecole de Dion - Rue du Brocsous, 3 |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Attribution** |
| **BUDGET** | |
| Crédit | 2019 - BO - 7224/124-22 - Frais de voyages scolaires, excursions primaire ecole de Dion |
| **SOUMISSION** | |
| Auteur de projet | Service Marchés Publics/Travaux |
| Estimation | € 36.580,60 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 25/09/2019 |
| Date d'envoi des invitations | 25/09/2019 |
| Date d'ouverture des offres | 07/10/2019 |
| **EXÉCUTION** | |
| Approbation de l'attribution | 16/10/2019 |
| Attribué à | Sun & Snow, Chemin de Bermouche, 43 à CH-1997 Haute-Nendaz |
| Montant de commande | € 34.510,00 |
| Durée | 9 jours de calendrier |
| Date de fin prévue | 03/04/2020 |

| MARCHÉ | Transport scolaire des élèves de l'école communale de Gistoux - Classes de neige - Mars 2020 |
|---|---|
| Mode de passation | procédure négociée sans publication préalable |
| Type | services |
| Référence | 2019-318; ID : 391 |
| Lieu | Ecole de Gistoux - rue Zaine |
| Gestionnaire | Services Marchés Publics / Travaux |
| **État** | **Attribution** |
| **BUDGET** | |
| Crédit | 2019 - BO - 7225/124-22 - Frais de voyages scolaires, excursions primaire ecole de Gistoux |
| **SOUMISSION** | |
| Estimation initiale | € 23.850,00 |
| Auteur de projet | Service Marchés Publics/Travaux |
| Estimation | € 23.260,60 |
| Approbation conditions et mode de pass. | 26/06/2019 |
| Date d'envoi des invitations | 01/07/2019 |
| Date d'ouverture des offres | 12/07/2019 |
| **EXÉCUTION** | |
| Approbation de l'attribution | 17/07/2019 |
| Avis d'attribution | 18/07/2019 |
| Attribué à | ALPINA TOURS SPRL, Avenue Fernand Golenvaux 2-4-6 à 5000 Namur |
| Montant de commande | € 25.300,08 |
| Durée | 8 jours de calendrier |

| Rapport communal<br>Service Travaux/Marchés Publics<br>Partie II | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **Libellé** | **N° article** | **N° projet** | **Objet** | **Réalisé ou en cours d'exécution** |
| **104 - Administration générale** | | | | |
| **Equipement et maintenance extraordinaire** | **104/724-60** | 20190001 | Traitement façade administration | Travaux non réalisés |
| **des bâtiments** | | | Porte d'entrée administration | Travaux non réalisés |
| | | | Stores service population | Travaux non réalisés |
| **Achat de matériel informatique** | **104/742-53** | 20190003 | Upgrade vers Exchange | Reporté en 2020 |
| | | | Remplacement ordinateurs portables | Remplacements effectués |
| | | | Remplacement ordinateurs fixes | Remplacements effectués |
| | | | Acquisition nouveaux ordinateurs (réserve) | Achats effectués |
| | | | Passage en VOIP | Dossier en cours |
| | | | Achat matériel biométrique | Achat effectué |
| **124 - Patrimoine communal** | | | | |
| **Equipement et maintenance extraordinaire** | **124/724-60** | 20190004 | Mise en conformité du système d'alarme | En cours |
| **des bâtiments** | | | Travaux au bâtiment de la police | Travaux réalisés |
| | | | Mise en conformité incendie de plusieurs bâtiments | En cours |
| | | | Tvx chauffage administration + école Gistoux | Travaux en cours |
| | | | Dynamisation centre village (3 projets) | Dossier Pop-up Place en cours |
| | | | Traitement humidité de la salle Perez | Travaux non réalisés |
| **Investissements mobiliers divers** | **124/749-98** | 20190004 | Investissements pour festivités (tente, manges debout ...) | Achats effectués |
| **421 - Service technique / Voirie** | | | | |
| **Equipement et maintenance extraordinaire** | **421/724-60** | 20190023 | Réparation des volets de l'atelier communal | Achat non réalisé |
| **des bâtiments** | | | | |
| **Travaux de voirie en cours d'exécution** | **421/731-60** | 20190006 | Égouttage Grippelotte - Lotissement | Travaux non réalisés |

| Libellé | N° article | N° projet | Objet | Réalisé ou en cours d'exécution |
|---|---|---|---|---|
| | | | Marché raclage stock | Travaux non réalisés |
| | | | Colline des Sources : égouttage (forage) + voirie | Travaux non réalisés |
| | | | Honoraires Colline des Sources | Étude en cours |
| | | | Réhabilitation égouttage (Escalada,...) | Travaux non réalisés |
| | | | Honoraires voirie Arsène Matton | Étude non réalisée |

| Libellé | N° article | N° projet | Objet | Réalisé ou en cours d'exécution |
|---|---|---|---|---|
| **hat de signalisation routière & petits équipeme** | **421/741-52** | 20190007 | Appel à projet BW 2016 : acquisition boîtier radar | Achat non réalisé - Report en 2020 |
| **Achat de machines et de matériel** | **421/744-51** | 20190008 | Machine désherbeuse | Achat non réalisé |
| **d'équipement & d'exploitation** | | | Épandeuse | Achat non réalisé |
| **Maintenance extraordinaire des camions** | **421/745-53** | 20190025 | Réparation du camion Scania | Réparation effectuée |
| **intenance extraordinaire des véhicules spéciau** | **421/745-98** | 20190025 | Réparation du mini-bus (arbre à cardan, ...) | Réparation effectuée |
| **et divers** | | | Réparation du Manitou (boîtier direction, ...) | Réparation effectuée |
| **422 - Abribus** | | | | |
| **Entretien extraordinaire voirie & infrastructure (abribus)** | **422/735-60** | 20190009 | Réparation abribus (réserve) | Aucune réparation effectuée cette année |
| **425 - Equipements de voirie** | | | | |
| **Divers équipements de la voirie et** | **425/735-60** | 20190010 | Bail d'entretien | Travaux réalisés et voiries concernées : |
| **de l'infrastructure** | | | *Marché attribué à la société MELIN SA* | |
| | | | | Rue du Grand Sart : Remplacement de caniveau |
| | | | | Sentier Eddy Perron: Réparation de tuyaux |
| | | | | Réparation de nid de poule : Diverses voiries |
| | | | | Rue du Sartau: Réparation du casse vitesse |
| | | | | Chemin de L'Herbe : Travaux accotements |
| | | | | Rue du Robelet: Réfection d'accotement en pavés |
| | | | | Rue de la Station: Réfection de la voirie |
| | | | | Rue du Serrui : Réparation d'une dalle bèton |
| | | | | Rue de Wavre: Reprofillage hydrocarboné autour d'un trapillon |
| | | | | Rue des Frères Poels : Réparation du casse vitesse |
| | | | | Rue de Fontenelle : Reprofillage asphalte sur affaissement de talus |
| | | | | Rue de Fontenelle : Terrassement et refection de trottoir et accottement. |

| Libellé | N° article | N° projet | Objet | Réalisé ou en cours d'exécution |
|---|---|---|---|---|
| **426 - Eclairage public** | | | | |
| **Eclairage public** | **426/735-60** | 20190011 | Entretien extraordinaire de l'éclairage public | Voiries concernées : |
| | | | *Travaux effectués par ORES* | |
| | | | *Divers renforcements et remplacements EP* | Chemin de l'Herbe |
| | | | *Vétusté, accident, vandalisme,...* | Rue du Château Féodal |
| | | | | Avenue des Deux Censes |
| | | | | Rue Somville |
| | | | | Ruelle Maçon |
| | | | | Rue Goffinet |
| | | | | Rue de Corroy |
| | | | | Rue du Saucis (x 3) |
| | | | | Clos de la Cuterelle |
| | | | | Rue de Chaumont |
| | | | | Rue Folle France |
| | | | Remplacement points lumineux (Sowafinal 2017-2026) | Remplacement réalisé par ORES |
| **482 - Cours d'eau** | | | | |
| **Cours d'eau** | **482/735-60** | 20190012 | Travaux aux cours d'eau (convention Province) | Travaux conjoints avec la Province du Brabant Wallon |
| | | | Curage égouttage (convention INBW) | Voiries concernées : |
| | | | Dispositif anti-inondations Val-Vilers | |
| | | | *Travaux confiés à l'INBW* | Avenue Del Pirère |
| | | | *Inspection caméra du réseau d'égouttage, curage,...* | Avenue du Comté |
| | | | | Avenue des Chevaliers d'Escalada |
| | | | | Venelle Bois de Villers |
| | | | | Chemin de Vieusart |
| **877 - Eaux usées** | | | | |

| Libellé | N° article | N° projet | Objet | Réalisé ou en cours d'exécution |
|---|---|---|---|---|
| SPGE | 877/812-51 | 20190019 | Remboursement parts SPGE | Remboursement effectué |

# *Environnement – Espaces verts – Mobilité*

*Rapport d'activités 2019*

*Commune de Chaumont-Gistoux*

*Préserver le patrimoine naturel communal et proposer des services facilitant l'adoption de comportements plus respectueux de notre cadre de vie, telles sont les missions fondamentales des* agents (*exerçant leurs fonctions au sein du service « Environnement - Espaces verts – Mobilité » (S.E.E.V.M.).*

*Rondes de propreté*

| | | |
|---|---|---|
| **86.900**<br>litres<br>issus des<br>**89**<br>corbeilles de rue<br>*(83.300 en 2018)* | **7.200**<br>litres de canettes, berlingots, emballages de collation, bouteilles … jetés en bord de route<br>*(15.300 en 2018)*<br>**+ 900 litres** ramassés par les *Ambassadeurs* | **71**<br>Dépôts illicites de D.E.E.E., inertes, mobilier … abandonnés dans les chemins, bois …<br>*(83 en 2018)* |

Pour ***réduire ou prévenir les dépôts illicites***, ces rondes consistent à ramasser manuellement les déchets répandus sur les talus, chemins et bois, ainsi qu'à vidanger les corbeilles de rue réparties sur l'ensemble du territoire.

*Collectes sélectives de déchets d'origine ménagère*

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| **946**<br>habitants<br>**599**<br>ménages | **76 ans**<br>l'âge moyen du bénéficiaire | **3.262**<br>appels<br>**5.150**<br>rendez-vous | **507**<br>sapins de Noël (sur tout le territoire) | **255,88**<br>tonnes d'herbes, branches et feuilles |

La commune évolue dans un contexte réglementé par le **Décret du 27 juin 1996 relatif aux déchets et le Plan wallon des Déchets-Ressources**, dont l'un des quatre objectifs est de favoriser le recyclage et la valorisation des déchets produits et prôner la collecte sélective de ceux-ci ; ***le devoir essentiel que le plan impose aux pouvoirs locaux est d'appliquer la collecte sélective afin de lutter contre « le tout à la poubelle »***.

Soutien temporaire ou permanent contribuant à conserver l'autonomie de la personne à des moments de la vie où cette capacité est altérée par l'âge, la maladie, un accident …, les **ramassages bihebdomadaires** s'adressent aux personnes âgées d'au moins 65 ans ou éprouvant des difficultés de mobilité dues à un handicap ou à une absence de véhicule. Sont acceptées les **matières destinées aux recyparcs et non collectées, par ailleurs, en porte-à-porte**, mais ce sont majoritairement des déchets verts qui sont chargés par le service et acheminés directement vers la dalle de compostage de l'in B.W. à Basse-Wavre.

*Au cours des permanences téléphoniques,* **la réceptionniste** *organise l'agenda de la collecte des déchets verts (de l'enregistrement des rendez-vous à la classification des données destinées aux rapports quotidiens d'activités) et oriente les autres demandes adressées par voie téléphonique vers la conseillère en environnement, l'agent de police judiciaire chargé des infractions environnementales ou le responsable des espaces verts.*

*Préservation de la qualité des sites*

| | | | |
|---|---|---|---|
| **976** heures d'aménagements (école de Corroy, Maison communale, parc d'Inchebroux …) *(836 en 2018)* | **206** chantiers de tonte (17.054m² de pelouse) (d'avril à octobre) *(215 en 2018)* | **115** chantiers de taille (1.137m. de haies et 330 arbres) (d'octobre à mars) *(118 en 2018)* | **395** chantiers de désherbage manuel des parterres (5.150m² 1X/2 sem. ) *(401 en 2018)* |

***Gestion des déchets issus des espaces verts***

En couverture du sol, le broyat des sapins de Noël, des chantiers de taille et d'abattages permet d'entretenir ou de créer des parcelles non végétalisées, et aussi de préserver des herbes indésirables les parterres entretenus par le S.E.E.V.M.. Le produit des tontes (± 4,5 tonnes/mois) est déposé à la dalle de compostage de Basse-Wavre.

*Prévention des risques*

Destinés à la retenue provisoire du Train en cas de risques d'inondations, le **batardeau de l'étang d'Inchebroux et les systèmes d'alimentation et de vidange du plan d'eau** font, régulièrement, l'objet de visites de contrôle et de travaux de nettoyage (dévasement, enlèvement des entraves aux arrivées et sorties d'eau …).

*Gestion différenciée d'espaces verts publics*

| **± 80 ares** | **± 103 ares** | **± 60 ares** |
|---|---|---|
| Jardins partagés<br>créés le 9 octobre 2010 | Parc d'Inchebroux<br>(site classé le 29 mars 1976) | Roseraie communale<br>créée en 1985 |

Dans le cadre de sa mission de préservation du patrimoine naturel, ***le S.E.E.V.M. gère des espaces verts favorisant, prioritairement, la biodiversité.*** Certains sites s'intègrent dans des projets participatifs où les tâches se répartissent entre le S.E.E.V.M. et des citoyens (Roseraie communale, Jardins partagés, Incroyables Comestibles …). Ainsi, les agents communaux alimentent les potagers collectifs en eau et débroussaillent les abords des parcelles, tondent les accès aux parterres de la roseraie et enlèvent les déchets verts issus des chantiers de réhabilitation, fournissent géotextile et broyat aux I.C. …

Dans le **parc d'Inchebroux** s'entretiennent arbres et arbustes, plantes vivaces, fascines, arches végétales faisant passer le visiteur d'un monde urbanisé (plantation taillée et tonte bimensuelle) à un monde plus naturel (végétation spontanée et fauchage annuel) où ronces et orties accueillent libellules, coccinelles, abeilles, papillons, couvées de poules d'eau …

Depuis l'été 2016, le S.E.E.V.M. gèrent toutes ses interventions en **« zéro pesticide »**. Là où la végétation n'est pas tolérée (pieds d'arbres de chicanes, parterres proches d'habitations …), est étalée une **couverture en copeaux de schiste ou de végétaux sur une base en géotextile biodégradable**. Amorcée en 2017, la minéralisation des chicanes se poursuit au quartier du Château d'Eau.

*Valorisation des voies lentes*

| **76** | **35** | **196** |
|---|---|---|
| chemins et sentiers<br>**47.580**<br>mètres entretenus<br>(2 à 4 passages/an) | jours de chantier<br>(trois T.P. en moyenne) | interventions<br>(débroussaillages,<br>tronçonnages ou élagages) |

Se référant au **Décret du 6 février 2014 relatif à la Voirie communale** (Art. 1er - Préserver l'intégrité, la viabilité et l'accessibilité des voiries communales, ainsi qu' […] améliorer leur maillage), ***le S.E.E.V.M. entretient et restaure les voies lentes*** (débroussailler herbes, ronces et orties, couper les branches et tronçonner les troncs d'arbres tombés gênant le passage des usagers), ainsi que le mobilier urbain qui y est associé.

Au début du mois d'octobre 2018, l'équipe restaure la **passerelle sur *le Pisselet*** dans le centre de Corroy.

*Préparation de sites à l'ouverture au public*

Le Collège communal du 16 décembre 2015 a désigné le S.E.E.V.M. pour **signaliser les sites de 7 manifestations locales** organisées ou soutenues par la Commune : fêtes annuelles d'écoles, brocantes de village, carnavals …

Le service procède, également, en amont et/ou en aval desdits évènements, au **nettoyage manuel des lieux** (les cartons d'emballage, bouteilles … des fêtes de village, les invendus des brocantes …). Après un tri pratiqué par les cantonniers, 94% des déchets sont acheminés vers le recyparc de Vieusart (P.M.C., Papier/Carton, D.E.E.E., vaisselle, meubles …).

*Constatation/Avertissement/Verbalisation des infractions environnementales*

| | | |
|---|---|---|
| **29**<br>avertissements<br>*(Décret 2008)*<br>54,69% de dépôts aux abords et dans des cours d'eau, d'évacuation illicite d'eaux usées … | **12**<br>procès-verbaux<br>*(Décret 2008)*<br>100%<br>pour des<br>dépôts clandestins | **26**<br>mises en conformité<br>*(R.G.P. 2015)*<br>*3,85 %*<br>*d'avertissements non suivis*<br>*(intervention facturée des services communaux)* |

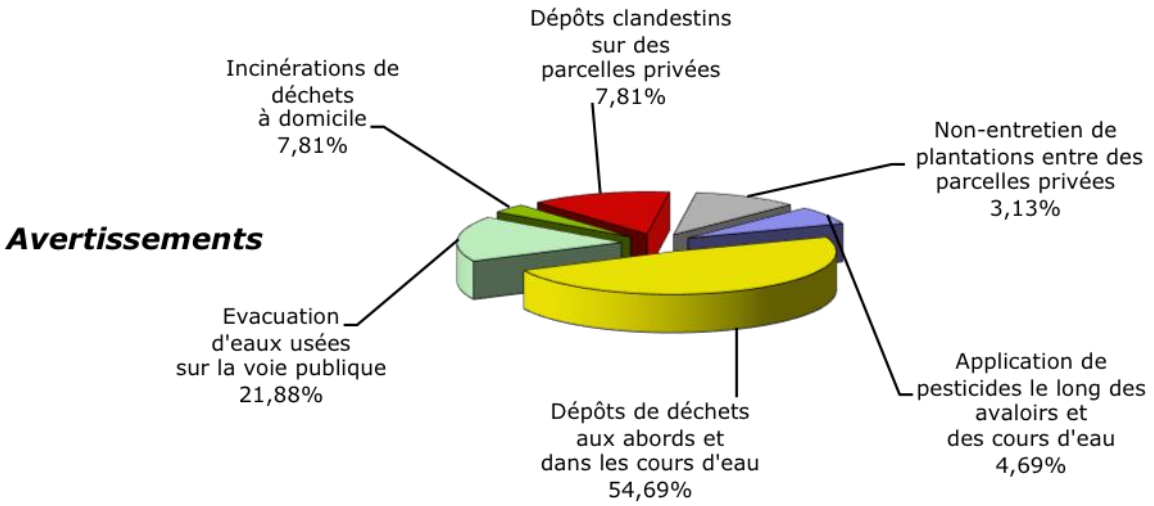


*Prévenir et réduire les comportements illicites en matière de gestion environnementale telles sont les missions de* **l'agent de police judiciaire chargé des infractions environnementales** *(1 TP) définies par le Décret du 5 juin 2008 relatif à la recherche, la constatation, la poursuite et la répression des infractions et les mesures de réparation en matière d'environnement.*

Ce sont essentiellement des **actions de prévention** qui sont entreprises, le cas échéant, en collaboration avec les services régionaux : S.O.S. Environnement-Nature, le Département de la Police et des Contrôles (Anti-braconnage) et le Département de la Nature et des Forêts. Les interventions portent sur la gestion des cours d'eau, les plans d'eau et leurs abords (éradication de plantes invasives, gestion conforme des eaux usées domestiques, alternatives aux herbicides ou aux dépôts de déchets verts sur les berges …), des carcasses animales en bordure de bois et de différents sites forestiers communaux.

Dans le cadre du **plan pluriannuel de lutte contre la berce du Caucase mis au point par le S.P.W.** (*recenser et freiner l'expansion*), les interventions sont menées par l'A.P.J. et les cantonniers. Conformément à l'Ordonnance de police du 30/01/2012 reprenant les modalités de lutte contre certaines plantes exotiques invasives, un seul site (5 pieds) a dû être traité sur Dion-le-Mont (rue de Louvranges) suivant la technique mécanique de la coupe sous le collet se rapportant au délogement de ces plantes.

L'A.P.J. associe ses collègues du S.E.E.V.M. à certaines de ses interventions : **administration des dépôts illicites, résolution des points noirs des cours d'eau répertoriés dans les programmes d'actions du Contrat de rivière …**

L'A.P.J. renforce aussi les équipes du S.E.E.V.M., en sous-effectif,

- régulièrement : **gestion intégrale du programme d'entretien des chemins et sentiers** et, depuis le transfert du temps de travail du quatrième poste vers un autre service, **fonction de cantonnier** pour accompagner ses collègues dans l'exécution de leurs missions spécifiques (collecte des déchets verts, nettoyage des bords de route …) ;
- ponctuellement : organisation des chantiers de conditionnement des dépôts d'**amiante-ciment**, participation à des chantiers de **gestion d'espaces verts**, à la mise en place de la **signalisation des manifestations locales** …

Depuis le 9 mars 2016, le Collège communal attribue, à l'A.P.J., la **constatation des infractions à l'Article 27§5 et 6 du Règlement général de police** (R.G.P.) : « Entretien […] des plantations en bordure de [la voie publique] » jusqu'à la **mise en conformité** par les contrevenants.

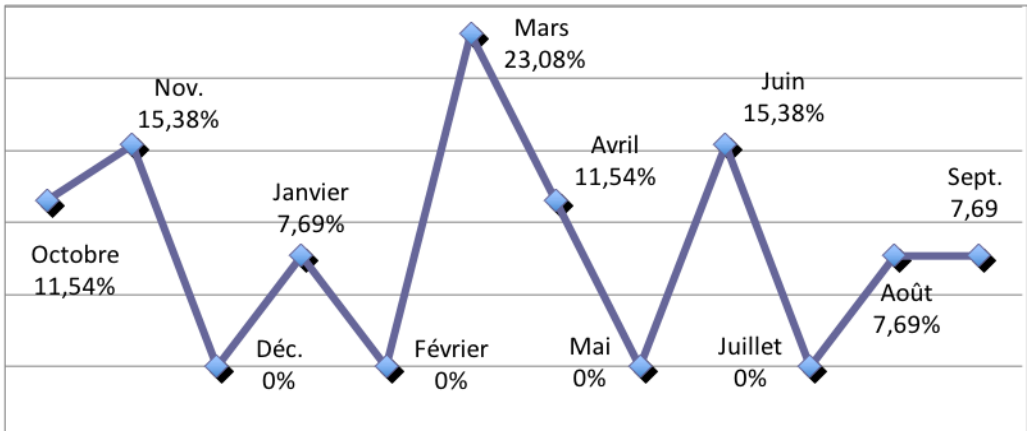


Devenant alors assistant administratif pour la police locale, seule compétente pour la verbalisation desdites infractions, l'A.P.J. consacre une journée par semaine aux **visites de contrôle** sur les lieux où le délai de mise en conformité est arrivé à terme, aux **rendez-vous** avec des contrevenants et aux **rondes d'observations**. Le nombre d'avertissements varie en fonction des saisons : les débuts de printemps et d'automne demeurent les périodes privilégiées.

*Né en Allemagne, le concept d'***Eco-conseil** *prend son envol en 1987 lors de l'Année européenne de l'Environnement. Il est développé à Chaumont-Gistoux depuis 1991 (9h/semaine en 2019). Son cadre légal (diplômes, formations, missions et tâches fondamentales …) est contenu dans le Livre I[er] du Code de l'environnement, tel que modifié par le décret du 31 mai 2007 relatif à la participation du public en matière d'Environnement et l'A.G.W. du 20 décembre 2007 portant exécution de ce décret.*

*Information & Conseil à la population*

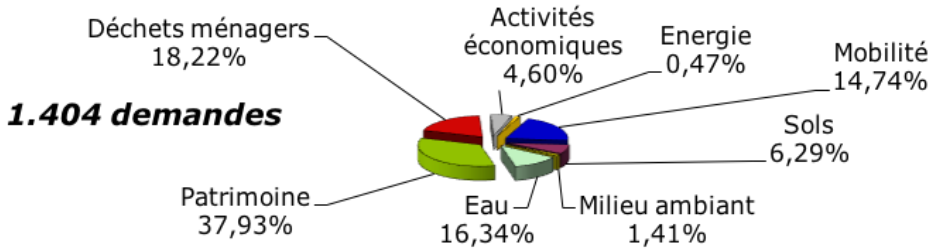


*Directement ou par la voie de spécialistes, fournir des informations et des conseils sur une gestion plus respectueuse de son cadre de vie (patrimoine naturel, déchets ménagers , mobilité …).*

*Médiation vis-à-vis de la population*

| | | | |
|---|---|---|---|
| **23** usagers participent aux Jardins partagés du ruisseau de Louvranges | **1.250** arbustes sont offerts à la Journée de l'Arbre | **5** bénévoles s'affairent à la restauration de la Roseraie communale | **4** riverains alimentent les bacs à potagers des « Incroyables Comestibles » |

*Associer la population à l'amélioration de la qualité du cadre de vie, entre autres, par l'intermédiaire de la création, de la gestion et/ou du suivi de groupes de travail.*

L'objectif de la **Journée de l'Arbre** est de **renforcer la biodiversité locale** en invitant les amateurs à installer des arbustes indigènes, mellifères … dans leur jardin.

À cette occasion, les agents de la Maison de l'Environnement exposent leurs actions et échangent sur les jardins écologiques, la gestion des déchets ménagers, le réseau de mobilité douce, les cours d'eau, la diversité de la flore et de la faune d'espaces publics spécifiques …

Les panneaux de la campagne de **migration printanière des batraciens** placés par le S.E.E.V.M. couvrent 14 sites signalés par les riverains sur Bonlez, Dion-le-Val et Gistoux. Pour sa part, le **crapauduc du Ronvau** bénéficie de l'attention de 169 bénévoles (adultes et enfants). Du 15 février au 12 avril 2019, ils ont fait traverser l'avenue du Ronvau à :

- **1.738 crapauds communs** (1.579 vers l'eau; 159 vers les bois) ;
- **61 grenouilles rousses** (56 vers l'eau; 5 vers les bois) ;
- **51 tritons** (44 vers l'eau; 7 vers les bois).

*Relais auprès des autorités publiques (aide à la décision)*

| **709** | **374** |
|---|---|
| échanges électroniques et téléphoniques avec des membres du Collège communal | participants à « **BE WaPP** » du 29 au 31 mars 2019 |

*Proposer, réaliser et/ou participer à des initiatives communales ou régionales et/ou donner un avis de « généraliste de l'environnement ».*

Tout au long de l'année, des **réponses aux interpellations de citoyens, appels à projets** ... sont **documentées** pour le Collège communal ou, directement, pour les échevins de tutelle (Mobilité ou Environnement).

**Les écoles de Bonlez et de Corroy, neuf familles, ainsi que le Comité des Fêtes de Corroy et un groupe de citoyens** adhèrent à l'opération régionale « **Be Wapp** » du S.P.W. (*sensibilisation de la population à la propreté*) pour des actions ciblées sur des parcours prédéfinis en concertation avec la C.E.. En amont des équipées réparties sur Dion-le-Mont, Chaumont, Longueville, Gistoux, Bonlez et Corroy, les cantonniers sécurisent les

circuits par le ramassage de toute matière susceptible de représenter un danger par sa nature, son poids ou son encombrement. Ainsi, ne sont laissés à disposition des participants que les déchets de bords de route inoffensifs ou anecdotiques (canettes, P.M.C., enjoliveurs, bâches …).

*Interface vis-à-vis des services communaux*

| | |
|---|---|
| **2.167**<br>rapports et réunions<br>d'évaluation du S.E.E.V.M.<br>(ses équipes travaillent en *autogestion*) | **1.343**<br>réunions, échanges électroniques<br>et téléphoniques interservices<br>(*cogestion* de projets communs) |

*Assurer une coordination intra - et interservices.*

Les dossiers gérés par le S.E.E.V.M. nécessitent, généralement, une **approche transversale**. Sont alors sollicités les services « Communication », « Enseignement », « Technique », « Finances-Comptabilité » et « Internes » (juristes et marchés publics) (80,94% des échanges).

L'implication du service (signalisation routière et nettoyage) sur les sites des **manifestations locales, organisées ou soutenues par la Commune**, amène à se **concerter avec les services** « Protocole-Festivités », « Salles et Matériel » et « Technique », voire les organisateurs (19,06% des échanges).

# SERVICE URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Au cours de cette année, le Service d'Urbanisme a continué à traiter toutes les demandes de permis qui lui parviennent, avec un challenge tout particulier : les premières « maladies » du Codt.

Après le défi de la transition 2017-2018 au service d'Urbanisme se profile le défi de la pérennisation au service d'Urbanisme.

Trouver ses marques, « un rythme de croisière » et apprivoiser le CoDt aura été le défi de 2018 au service d'Urbanisme.
Les redoutables « délais de rigueur » se sont imposés, non sans douleur…

Respecter ces délais de rigueur pour tous les dossiers sous nouvelle réglementation signifie qu'en cas de dépassement d'un seul jour du délai de traitement, le Collège Communal perd la main décisionnelle sur le dossier.
Or, il est légitime de penser que c'est au Collège que doivent revenir un maximum de décisions en termes d'Aménagement du Territoire de la Commune dont il est le garant ;
Autrement dit, il est hors de question de prendre le risque que le Collège perde la main décisionnelle sur un dossier (surtout s'il est sensible… donc complexe), donc chaque délai doit impérativement être scrupuleusement respecté.

Un cruel paradoxe s'instaure: plus un dossier est sensible, plus il est complexe, et plus il est primordial de ne pas en perdre la main décisionnelle… mais paradoxalement, ce sont forcément (de loin) les dossiers dans lesquels il est le plus difficile de respecter les délais.
C'est une évidence : plus un dossier est complexe, plus il faut de temps pour le traiter correctement ;
Une évidence, oui, mais qui semble oubliée au sein du CoDT ! Ce sont donc désormais ces fameux « délais de rigueur » du CoDT et leurs conséquences qui cadenassent toute l'organisation d'un service.

Ces délais sont tellement stricts et contraignants qu'un dossier de demande de permis doit impérativement être débattu entièrement avant dépôt, de manière à ce que la procédure (à délai de rigueur) ne soit plus qu'une formalité.
Le délai imparti ne convient en effet qu'au traitement d'un dossier déjà entièrement négocié et débattu. Il n'y a plus aucune place pour le débat en cours de procédure. Une fois la demande introduite, « il est trop tard pour négocier quoi que ce soit » ; c'est contraire à ce que nous voudrions pouvoir offrir comme service aux citoyens… mais c'est la loi.

Un horrible paradoxe découlant de tout ceci fait également partie de l'expérience vécue au service d'urbanisme durant l'année 2019 : le service doit tellement consacrer chaque minute de son temps au respect des délais des dossiers officiellement déposés (sans quoi on dépasse le délai, le Collège perd la main décisionnelle… voir supra), qu'il ne reste plus assez de temps pour recevoir et conseiller les demandeurs avant qu'ils ne déposent un projet. Or on l'a vu plus haut, pour respecter les délais, il faut que tout soit négocié avant… il faudrait donc pouvoir consacrer encore plus de temps qu'avant aux négociations d'avant-projets, pour donner toutes ses chances au projet d'aboutir. Paradoxe : du temps, une fois les exigences des délais de rigueur satisfaites, non seulement il n'en reste plus, mais il en manque cruellement…

En plus des demandes de permis d'urbanisme qui étaient déjà en cours de traitement, 116 nouvelles demandes (de permis d'urbanisme) ont été introduites durant la période visée, 114 dossiers avec PEB (Performance Energétique des Bâtiments).

Notons que cette PEB n'est requise qu'à partir d'un certain degré de complexité de la demande (c'est-à-dire dans les demandes de permis impactant des locaux chauffés exploités par l'homme).
Parmi ces 116 demandes de permis, certaines débouchent sur un octroi de permis, d'autres sur un refus, d'autres encore sont déclarées incomplètes et nécessitent une demande de compléments avant traitement. Un seul point commun les rassemble: toutes ces demandes ont fait l'objet d'une analyse complète (avec le temps que cela nécessite). En effet, même pour déclarer un dossier incomplet, il faut en avoir fait le tour complet, en y consacrant finalement le même temps que s'il avait été complet du premier coup…
De plus, lorsque les compléments qui manquaient seront fournis, une nouvelle analyse du dossier devra être refaite, ce qui génère forcément des pertes de temps dont tout le monde se passerait bien… surtout dans le cadre des délais de rigueur ! Plus bas, un tableau récapitulatif fournit des informations plus détaillées concernant les dossiers traités.

***RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES ANNEE 2018***
***(du 01.10.2018 au 30.09.2019)***

*Permis d'urbanisme délivrés du 01.10.2018 au 30.09.2019*

| Villages | Cht-Gtx | Bonlez | Corroy | D.V. | Longueville | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Nouvelles habitations | 10 | 2 | 4 | 8 | 5 | 29 |
| Extensions et transformations | 20 | 5 | 6 | 17 | 2 | 50 |
| Bâtiments agricoles | 2 | / | / | / | / | 2 |
| Abris de jardin et garages | 1 | / | 1 | 1 | 1 | 4 |
| Piscines (couvertes et à ciel ouvert) | / | / | 1 | / | 1 | 2 |
| Tennis | / | / | / | / | / | / |
| Autres | 1 | / | / | 1 | 1 | 3 |
| Immeubles appartements | 1 | / | 1 | / | / | 2 |
| Habitat groupé | 1 | / | / | 1 | / | 2 |
| Nombre d'habitations | 16 | / | 2 | 5 | / | 21 |
| Refus de permis d'urbanisme | 7 | / | 1 | 8 | / | 16 |
| Demandes de principe | 6 | / | 2 | 4 | 2 | 14 |
| Abattages d'arbres | / | 1 | 1 | 3 | 1 | 6 |
| Article 137 CWATUPE implantations | 8 | 4 | 4 | 12 | 2 | 30 |
| Prorogations PU | / | / | / | 1 | / | 1 |

*Permis d'urbanisation délivrés du 01.10.2018 au 30.09.2019*

| Villages | Cht-Gtx | Bonlez | Corroy | D.V. | Longueville | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Nombre de permis d'urbanisation | / | / | / | / | / | / |
| Nombre de lots créés | / | / | / | / | / | / |
| Modifications de permis | / | 1 | / | / | 1 | 2 |
| Refus | / | / | / | / | / | / |
| Demandes de principe | 1 | / | / | 1 | / | 2 |
| Perte valeur réglementaire | / | / | / | / | / | / |

| Villages | Cht-Gtx | Bonlez | Corroy | D.V. | Longueville | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Certificats d'urbanisme n°1 | 3 | / | / | / | 1 | 4 |
| Certificats d'urbanisme n°2 | / | / | / | / | / | / |
| Refus Certificats d'urbanisme n° 2 | / | / | / | / | / | / |
| Abattages d'arbres (règlement communal) | 11 | 5 | 1 | 17 | 5 | 39 |
| Raccordements à l'égout | 7 | 1 | 3 | 8 | / | 19 |
| Divisions de biens | 14 | 1 | 3 | 4 | 2 | 24 |
| Renseignements urbanistiques (courrier Notaires) | | | | | | 365 |

| Villages | Cht-Gtx | Bonlez | Corroy | D.V. | Longueville | Total |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Déclarations environnementales | 44 | 14 | 31 | 41 | 13 | 143 |
| Permis d'environnement | 2 | / | 1 | / | 1 | 4 |
| Permis uniques | 1 | / | / | / | / | 1 |
| Permis uni/enviro - refus | 1 | / | 1 | / | / | 2 |
| Déclarations environnementales : changement exploitant | / | / | / | / | / | / |

<u>Divers</u> :
Arrêtés ministériels :

- Arrêté Ministériel refusant le permis unique pour la transformation d'un bâtiment existant en logement supplémentaire avec installation d'un système d'épuration individuelle en dérogation à l'obligation de raccordement à l'égout et installation d'une citerne enfouie de gaz ;
- Arrêté Ministériel refusant, sur recours, le permis d'urbanisme pour la régularisation de la construction d'un garage ;
- Arrêté Ministériel refusant, sur recours, le permis d'urbanisme pour la construction d'une habitation ;
- Arrêté Ministériel refusant, sur recours, le permis d'urbanisme pour la création de deux logements dans un bâtiment existant ;

Arrêtés du Fonctionnaire délégué :

- Arrêté de la Fonctionnaire délégué accordant le permis d'urbanisme, sur saisine à la FD pour la construction d'une habitation, l'aménagement de ses abords et le renforcement du couvert végétal, à l'exclusion de la piscine et de pompe à chaleur;
- Arrêté de la Fonctionnaire déléguée accordant le permis d'urbanisme sollicité pour l'abattage de 14 arbres ;
- Arrêté de la Fonctionnaire délégué accordant le permis d'urbanisme sollicité pour le renouvellement de revêtement hydrocarboné et de la piste cyclable avec abattage d'arbres ;

- Arrêté de la Fonctionnaire déléguée accordant le permis d'urbanisme sollicité pour des travaux techniques ;
- Arrêté de la Fonctionnaire déléguée accordant le permis d'urbanisme sollicité pour l'exécution de travaux techniques (égouttage et aménagement).

# C.C.A.T.M.

**Rapport d'activité de la Commission communale Consultative pour l'Aménagement du Territoire et la Mobilité de Chaumont-Gistoux du 1/10/2018 et 30/09/2019.**

La CCATM – commission consultative d'aménagement du territoire et de la mobilité - est installée dans ses fonctions depuis le 04/12/2013. Le règlement d'ordre intérieur ainsi que la composition ont été approuvés par arrêté ministériel du 22/10/2013. La CCATM se compose de 36 membres en plus du Président (12 membres effectifs, 12 premiers suppléants et 12 seconds suppléants).

Certains membres de la CCATM se réunissent pour préparer des dossiers en réunion préparatoire quelques jours avant la séance plénière et soumettent en séance plénière leurs avis préalables. Les avis officiels de la CCATM sont cependant toujours établis en séance plénière.

La CCATM s'est réunie 10 fois (séances plénières) pendant ces 12 mois. La participation moyenne aux réunions a été de 14 participants avec une moyenne de 5 effectifs.

Depuis le 1er juin 2017, le CWATUP a été remplacé par le CoDT. Cette nouvelle réglementation génère du changement dans le cadre des avis à rendre pour le Collège communal. Outre les autres sollicitations obligatoires prévues par le CoDT, seuls les dossiers de permis d'urbanisme (et urbanisation) présentant une dérogation au plan de secteur sont soumis à un avis obligatoire de la CCATM. Le Collège en séance du 14/06/2017 a également décidé que la CCATM donnerait un avis sur tous les dossiers de permis d'urbanisme et de CU n°2 soumis à enquête publique ainsi que les constructions nouvelles soumises à annonce.

Dans le cadre des mesures de publicités (enquête publiques ou annonce de projet) qui sont réglementées soit par le CWATUP, soit par le CoDT, soit par le Code de l'Environnement, la CCATM a émis un avis sur :

- 4 permis d'urbanisme (cession voirie) ;
- 10 permis d'urbanisme (écarts aux prescriptions de lotissements) ;
- 1 permis d'urbanisme (écarts aux prescriptions du GRU) ;
- 5 permis d'urbanisme (écarts aux prescriptions du RGBSR) ;
- 11 permis d'urbanisme (dérogations aux prescriptions du Plan de secteur) ;
- 20 permis d'urbanisme (relatif à la profondeur construite) ;
- 1 permis d'urbanisme (initiative communale)
- 2 permis uniques

Les permis d'urbanisme traités concernent essentiellement des habitations (nouvelles constructions, extensions et transformations).

La CCATM a d'initiative statué, en séance du 9 janvier 2019, sur la révision du plan de secteur de Nivelles et a consigné ses débats dans son avis n°2019.05.

La CCATM a décidé, en séance du 6 juin 2018, de travailler sur le volet « réflexion sur un sujet de guide communal d'urbanisme ». En séance du 4 septembre 2019, La CCATM décide du modus operandi à mettre en place sur les différentes pistes à développer.

# SITUATION BUDGETAIRE ET FINANCIÈRE

Les services financiers de la Commune de Chaumont-Gistoux sont responsables de l'élaboration et du suivi des différents documents budgétaires et comptables indispensables à la réalisation des projets défendus par les autorités communales. En tant que service de support, l'objectif est de fournir un support logistique à l'activité des services communaux, et de procéder au recouvrement des moyens financiers nécessaires à la commune pour accomplir ses missions de service public. Le service a également une fonction de contrôle de légalité des dépenses.

Outre le Directeur financier commun qui supervise ces activités pour la Commune et le CPAS, les services financiers communaux sont constitués de 5 personnes.

Classiquement, l'année s'ouvrit par le vote du budget 2019 par le Conseil communal en sa séance du 17 décembre 2018 et son approbation par l'autorité de tutelle. Ce budget présentait, au service ordinaire (qui rassemble *grosso modo* l'ensemble des dépenses courantes de personnel, de fonctionnement, de remboursement de la dette et de transfert), un boni à l'exercice propre de 136.387,55 € et un résultat global positif de 2.059.173,94 €. Au service extraordinaire, il était prévu des investissements pour un montant total de 2.582.064,82 €. Ceci constitue une stabilité et une continuité par rapport aux exercices précédents.

Ce budget ne fut modifié qu'à l'occasion du Conseil communal du 30 septembre 2019. Cette modification fut l'occasion d'initier certaines politiques de la nouvelle majorité, mais aussi de poser les premières bases du Programme Stratégique Transversal, et de constituer des provisions pour palier à de futurs risques financiers.

Par ailleurs, le 27 mai 2019, le vote des comptes de l'exercice 2018 est intervenu. Le compte budgétaire se solde par un boni à l'exercice propre de 869.669,17 €.

Indépendamment du contrôle strict des finances communales le service gère également la mise à disposition des salles communales, qui affichent un beau taux d'occupation, et dont le matériel mis à disposition est régulièrement remis à neuf.

Au niveau de la fiscalité, il a été décidé, dans un souci d'économies et de simplification administrative, de grouper les taxes « égouts » et « immondices » dans un seul document papier.

# SERVICE ENSEIGNEMENT

# Rapport communal 2019 - Service Enseignement

## 1. Populations scolaires au 30 septembre 2019 :

### 1.1. En maternelles:

| | Nombre d'élèves au 30/09/2018 | Nombre d'emplois au 01/10/2018 | **Nombre d'élèves au 30/09/2019** | **Nombre d'emplois au 01/10/2019** |
|---|---|---|---|---|
| Bonlez | 75 | 4 | **68** | **3,5** |
| Chaumont | 81 | 4 | **81** | **4** |
| Corroy | 92 | 5 | **95** | **5** |
| Dion | 75 | 4 | **78** | **4** |
| Gistoux | 76 | 4 | **77** | **4** |
| TOTAL | 400 | | **399** | |

### 1.2. En primaires:

| | Nombre d'élèves au 30/09/2018 | Nombre d'élèves au 15/01/2019 | **Nombre d'élèves au 30/09/2019** |
|---|---|---|---|
| Bonlez | 116 | 116 | **113** |
| Chaumont | 135 | 135 | **137** |
| Corroy | 197 | 198 | **200** |
| Dion | 161 | 156 | **165** |
| Gistoux | 131 | 131 | **138** |
| | 740 | 736 | **753** |

Au 30 septembre 2019, les écoles communales de Chaumont-Gistoux comptent au total **1.152 élèves**.

## 2. L'enseignement en quelques chiffres :

- **5 écoles communales maternelles et primaires** : Bonlez (4 classes maternelles et 6 classes primaires), Chaumont (3 classes maternelles francophones, 1 classe maternelle néerlandophone (3eM) et 6 classes primaires néerlandophones, Corroy (5 classes maternelles et 9 classes primaires), Dion (4 classes maternelles et 9 classes primaires) et Gistoux (4 classes maternelles et 6 classes primaires).

- **1.152 enfants** au 30 septembre 2019, entre 100 et 115 (instituteurs/institutrices maternel(le)s et primaires, maîtres spéciaux, puéricultrices et agents PTP[2]) financés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

[2] Programme de Transition Professionnelle.

**Emplois financés par le Pouvoir Organisateur :**

- 2 logopèdes (dont 1 à temps partiel).
- 1 professeur de musique.
- 1 bibliothécaire.
- 1 heure de néerlandais/semaine dans les classes de 3e maternelle à Bonlez, Chaumont et Gistoux.
- 1 heure de néerlandais/semaine dans les classes de 1ère, 2ième,3ième et 4ième primaire au sein des 5 écoles.
- Renforcement des aides administratives dans chaque école (4 emplois de secrétaires aux Directions à temps partiels).
- Un ouvrier mi-temps.

## 3. Rapport annuel - grands axes de l'année 2019 :

- Maintien de la qualité de notre enseignement (projets pédagogiques diversifiés au sein de nos 5 écoles communales) tout en veillant à continuer à s'inscrire dans un contexte de rigueur budgétaire.

- Maintien des liens de collaboration entre Pouvoir Organisateur, service enseignement, directrices et enseignants dans un cadre clair :
    1. Réunions régulières entre P.O. et directions, collectives et individuelles.
    2. Rencontres avec les enseignants.

- Organisation de la journée de la créativité pour les élèves de 2e primaire (3e édition).
- Poursuite de l'organisation de la journée sportive pour les élèves de 6e primaire.

- Nomination dans la fonction de Direction de l'école communale de Gistoux en date du 1er septembre 2019.

- Engagement d'une Conseillère pédagogique en soutien au Service enseignement et aux Directions dans le cadre notamment de la mise en œuvre des plans de pilotage des 5 écoles communales.

- Maintien de l'accent particulier sur le suivi et l'évaluation des enseignants temporaires et temporaires prioritaires en collaboration avec les Directions (utilisation du rapport d'évaluation type établi et commun à nos 5 écoles communales).

- Poursuite par les équipes éducatives du travail entamé en ce qui concerne l'amélioration du climat scolaire, à savoir la prévention du harcèlement et la gestion des conflits.

- Soutien au management des directrices par des formations spécifiques.

- Soutien aux collaborations en matière de culture et de découverte de la biodiversité.

- Maintien des collaborations avec les logopèdes indépendantes liées contractuellement aux écoles communales.

- Participation des élèves de 5ème et 6ème primaire à une animation « sécurité routière » sur la piste d'éducation à la mobilité du centre sportif.

- Réflexion à propos de la gestion des déchets dans les écoles. Suppression des poubelles de déchets résiduels des classes à l'école de Bonlez. Mise en place de compost pour les déchets organiques.

---

# SERVICE
# ACCUEIL TEMPS LIBRE
# (A.T.L.)

**Rapport annuel ATL - le service accueil temps libre, enfance et famille**

Introduction

L'accueil des enfants durant leur temps libre est devenu un véritable enjeu de société. Il s'agit de garantir aux parents un accueil de qualité et épanouissant pour les enfants âgés entre 2,5 ans et 12 ans en dehors des périodes scolaires. En effet, l'ATL concerne toutes les activités proposées avant et après l'école mais aussi les mercredis après-midis, les journées pédagogiques, les week-ends et les vacances scolaires.

Dans l'objectif de dynamiser et d'optimiser l'offre et la qualité de l'accueil des enfants mais aussi de permettre aux parents de concilier au mieux leur vie professionnelle et leur vie familiale, la commune de Chaumont-Gistoux s'est engagée dans le décret ATL depuis maintenant plusieurs années. Elle réunit au minimum 2 fois par an une commission communale de l'accueil (CCA) afin de définir les actions à mettre en place et les services qui vont permettre de répondre au mieux aux besoins des familles.

Organigramme du service

Voici l'organigramme actuel du service ATL :

**Philippe Descamps**

**Premier échevin en charge de l'enseignement, de l'ATL et de la jeunesse**

---

| | | |
|---|---|---|
| - Coordinatrice extrascolaire des écoles de Chaumont et de Dion<br>- Coordinatrice ATL | - Coordinateur extrascolaire des écoles de Corroy, Gistoux et Bonlez<br>- Responsable des plaines | - Gestionnaire EDD<br>- Coordination de « Place aux enfants ; la journée de la diversité, les goûters sains<br>- Soutien administratif |

Le service d'accueil extrascolaire

Un service d'accueil extrascolaire est organisé au sein de chaque école communale entre 7h et 19h. Les enfants y sont accueillis par une équipe de professionnels qualifiés, motivés et qui proposent un accompagnement répondant aux normes de qualité définies par l'ONE pour ce secteur. Cette équipe est représentée par un peu plus de 30 accueillant(e)s employé(e)s par la commune pour l'organisation de ce service.
L'ensemble des accueillant(e)s sont inscrits dans un processus de formation. Outre une formation de base, les accueillant(e)s suivent également des formations continuées et sont formées au BEPS (le brevet élémentaire de la Croix-Rouge).

Lors de l'année scolaire 2018-2019, le deuxième volet de la formation de l'assertivité a été programmé pour l'ensemble des accueillant(e)s du service ATL. L'objectif de cette formation est de mieux appréhender notre régulation émotionnelle et celle d'autrui dans les situations difficiles (conflit, agressivité, colère, etc.).

L'assertivité est un mode de communication efficace basé sur le respect et l'affirmation de soi. Cette formation pratique et pragmatique met à disposition des participants des outils qui pourront être utilisés directement dans leur environnement professionnel tant avec les enfants qu'avec les parents ou les collègues.

En dehors de ces moments clés et souhaitant offrir un accueil de qualité à tous les enfants fréquentant l'extrascolaire, nous poursuivons avec toutes les équipes d'accueillant(e)s les objectifs et les projets déjà bien en place dans les écoles : les goûters sains, la programmation d'activités en tout genre (balade, activités culinaires, activités créatives, activités sportives,…).

La commune favorise également les partenariats avec des opérateurs privés proposant des activités ATL : soit en mettant à disposition des locaux à prix accessible au sein des écoles, soit en mettant à disposition un bus transportant les enfants depuis l'école vers les infrastructures sportives. Ces deux initiatives communales sont réalisées dans l'optique de permettre à un maximum d'enfants de participer à des activités culturelles, sportives ou artistiques de leur choix.

L'organisation des plaines de vacances

Des plaines de vacances sont organisées en juillet, août et pendant les 2 semaines de vacances de printemps. Ces plaines sont ouvertes aux enfants âgés entre 2,5 ans et 12 ans. Par ailleurs, des « petites plaines » réservées aux enfants âgés entre 2,5 ans et 8 ans sont organisées également pendant les congés d'automne et de carnaval et un stage spécifique d'une semaine est proposé aux enfants âgés entre 12 et 15 ans. Lors des plaines nous proposons un accueil dès 7h30 jusque que 18h00.
Cette année, les plaines d'automne ont accueilli 47 enfants en octobre 2018 à l'école communale de Dion.

Les plaines de vacances de carnaval ont été organisées à l'école communale de Dion. 47 enfants y ont été accueillis.

Les plaines de vacances de printemps ont été organisées à l'école communale de Dion et ont accueilli 108 enfants.

Enfin, les plaines de vacances d'été ont toujours beaucoup de succès. Cette année,
322 enfants de 2,5 ans à 12 ans ont été accueillis dans le cadre verdoyant de l'école communale de Gistoux.

L'infrastructure est adaptée et l'encadrement de qualité est conforme aux normes de l'ONE.

Nous accordons une attention particulière à l'accompagnement de nos jeunes animateurs. En effet, 1 responsable et 2 coordinateurs de plaines sélectionnent, encadrent et accompagnent les animateurs lors des journées d'accueil.

L'Ecole des devoirs

L'école des devoirs communale « La bulle de savants » accompagne les enfants dans la réalisation de leurs travaux scolaires. L'accès à l'école est ouvert à tous mais une attention particulière est accordée aux enfants ayant des difficultés scolaires, familiales, relationnelles ou financières. Cette année, l'école des devoirs a accueilli 30 enfants encadrés par une équipe de 7 bénévoles sous la coordination d'un employé de l'ATL.

La Journée de la diversité

Le 02 mai 2019, en collaboration avec le service Enseignement, le service ATL a organisé la journée de la diversité à l'attention des enfants de quatrième primaire afin de les sensibiliser aux différences : Nord/Sud, genre, sociales, personnes porteuses d'un handicap… Cette journée a pu se réaliser grâce à la collaboration avec le CPAS, CCPH et les Iles de paix et latitude jeune.

Place aux enfants

La Commune de Chaumont-Gistoux en collaboration avec la Ligue des familles a organisé la journée de « Place aux enfants » qui a eu lieu le 20 octobre 2018, journée initiée par la Province du Brabant Wallon. 88 enfants de 8 à 12 ans y ont participé, une trentaine d'hôtes les ont reçu chez eux pour leur faire découvrir leur passion, leur métier, … 23 circuits ont été proposés et 24 adultes motivés et bénévoles les ont accompagné tout au long de la journée.

Le Carnet de l'ATL

Chaque année, le carnet de l'ATL (accueil des enfants durant leur temps libre) est mis à jour et est rendu disponible sur le site de la commune. Ce carnet reprend tous les renseignements pratiques concernant les nombreuses activités existantes dans la Commune en dehors des heures scolaires.

Les clubs et les opérateurs intéressés ont également eu l'occasion de diffuser leurs annonces (stages, cours hebdomadaires, évènements,...) à toutes les familles des enfants scolarisés dans les 5 écoles communales de Chaumont-Gistoux. Ceci permet aux enfants et aux parents de préparer à l'avance leur « année ATL ».

CPAS
CHAUMONT-GISTOUX

# LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE, Le C.P.A.S.

*Période visée : du 1/10/18 au 30/09/19*


1. Le Conseil de l'action sociale et le budget annuel
2. Le Comité spécial du service social et les suivis sociaux
3. L'insertion sociale et professionnelle
4. L'accueil des personnes étrangères et les deux I.L.A
5. Les logements
6. La petite enfance
7. Le service « jeunesse »
8. Les seniors
9. les personnes en situation de handicap
10. Pour rompre l'isolement et créer du lien social
11. Les autres actions du C.P.A.S
12. Conclusion et coordonnées


Chaumont-Gistoux dit NON à la violence intra-familiale


***Centre Public d'Action Sociale***
Rue Zaine, 9 – 1325 CHAUMONT-GISTOUX – tél. : 010/68.72.50 – fax : 010/68.72.59 –
Compte bancaire : BE 26 0910 0088 2729

## *1. Le Conseil de l'action sociale et le budget annuel*

Durant la période visée, le **Conseil de l'action sociale**, chargé de se prononcer sur tout ce qui relève de la compétence du C.P.A.S hormis les dossiers sociaux individuels, **s'est réuni à 13 reprises.**
Il a notamment arrêté le budget du Centre pour l'année 2019 :

| Budget ordinaire | |
|---|---|
| Recettes – autres subsides | 2.652.532,42 |
| Subside communal | 1.256.820,66 |
| **Recettes totales** | **3.909.353,08** |
| **Dépenses totales** | **3.909.353,08** |
| Budget extraordinaire | |
| Montant total | 773.900,00 € |
| Subsides | 500.000,00 € |
| Prélèvement | 23.900,00 € |
| Emprunt | 250.000,00 € |

## *2. Le Comité spécial du service social et les suivis sociaux*

**Le Comité spécial du service social**, chargé de se prononcer sur tous les dossiers sociaux d'aide individuelle présentés par les assistants sociaux du service, s'est réuni 15 fois.

Le Comité s'est ainsi prononcé sur **665 dossiers d'aide** (**275 personnes**). En moyenne, un dossier a été analysé 2,4 fois sur l'année (certains dossiers étant présentés 1 fois, d'autres jusqu'à 12 fois par an).

- Les demandeurs sont essentiellement des femmes : 146 tandis que 129 hommes ont introduit une demande au C.P.A.S

- Sur ces 275 personnes aidées, on compte :

- **138 personnes isolées** (vivant seules)
- **56 cohabitants**
- **42 familles**
- **39 familles monoparentales avec charge d'enfant(s) mineur(s).**

Parmi ces 275 personnes, on dénombre 40 jeunes étudiants (certains sont isolés, d'autres cohabitants).

D'autres aides ont été accordées sur la période concernée:

- 196 dossiers ont fait l'objet ***d'aides pharmaceutiques, médicales ou paramédicales*** pour un montant total de 74.407,91 euros *(dont 16.186,61 euros ont été déclarés remboursables par l'intervention de la mutuelle des bénéficiaires ou par les bénéficiaires eux-mêmes).*

Parmi ces aides:

- 14 personnes ont bénéficié de la prise en charge de leurs analyses médicales pour un montant total de 584,27 euros (19 factures) ;
- 12 personnes ont bénéficié de la prise en charge de leur suivi en kinésithérapie pour un montant total de 6.405,67 euros (38 factures) ;
- 8 enfants ont bénéficié de la prise en charge de leur suivi logopédique pour un montant total de 7.564,81 euros (64 factures) ;
- 3 personnes dont 2 enfants ont bénéficié de la prise en charge de leur traitement orthodontique d'un montant de 633,3 euros ;
- 54 personnes ont bénéficié de réquisitoires de prise en charge de leurs frais pharmaceutiques pour un montant total de 23.467,73 euros (377 factures), certains réquisitoires incluant plusieurs personnes de la famille (enfants) ;
- 52 personnes ont bénéficié de la prise en charge de leurs frais de consultations auprès de médecins généralistes et spécialistes, d'actes médicaux techniques,… pour un montant total de 9.745,12 euros (244 factures) ;
- 16 personnes ont bénéficié de la prise en charges de leurs soins dentaires pour un montant total de 7.879,63 euros (45 factures) ;
- 19 personnes (dont 4 enfants et 2 étudiants) ont bénéficié de la prise en charge de leur suivi psychologique pour un montant de 4.809,34 euros (60 factures) ;
- 14 personnes ont bénéficié de la prise en charge de leurs factures d'hospitalisation (33 factures) pour un montant total de 11.913,04 euros ;
- 2 personnes ont bénéficié d'une aide relative à l'achat d'une paire de lunettes pour un montant total de 605,00 euros ;
- 2 personnes ont bénéficié de la prise en charge de frais d'appareillage divers (matériel orthopédique, appareil auditif …) pour un montant total de 800 euros.

- 42 aides concernent aussi **le *fonds culturel et sportif*** pour un montant total de 5.191,96 euros issu d'un subside fédéral.

- 124 aides concernent des ***charges locatives*** (paiement de l'eau, du gaz, de l'électricité, de mazout de chauffage…etc.) pour un montant total 23.868,75 euros, dont 75 versements honorés grâce à une aide fédérale.

- 19 aides concernent des ***garanties locatives*** permettant d'accéder à un logement.

- 148 interventions dans le ***paiement des loyers*** pour un montant total de 23.638,02 euros (*dont 3.445,29 ont été déclarés remboursables par les personnes aidées*).

- 72 personnes ont bénéficié d'un ***suivi en guidance budgétaire*** : une aide sur mesure apportée à la personne dans la gestion de son budget.

- 18 aides concernent des ***inscriptions en adresse de référence*** auprès de notre Centre.

**Le revenu d'intégration sociale :**

Il représente légalement **le montant minimum pour vivre** et s'élève aujourd'hui à 928,73 € par mois pour une personne vivant seule (taux isolé)[1].
351 dossiers d'intégration sociale concernant 136 personnes (dont 38 étudiants) ont été présentés au Comité durant la période d'un an.

[1] Le montant s'élève 619,15 € par mois pour une personne cohabitante et à 1.254,82 € pour une personne ayant une famille à charge (montants depuis le 01/07/2019).

Les demandes **d'allocations de chauffage** introduites :
108 demandes ont été présentées au Comité spécial du service social menant à **104 octrois** et 4 refus, pour un montant total octroyé de 14.134,98 euros entièrement pris en charge par une aide fédérale.
C'est une assistante sociale qui s'occupe des demandes introduites par les citoyens en matière d'allocation de chauffage.

Les dossiers de **médiation de dettes** :
Plusieurs personnes ont été suivies pour tenter d'éradiquer l'endettement existant. Sur les dossiers actifs durant la période du rapport, une majorité l'est encore à l'heure actuelle. **108 dossiers** de médiation de dettes ont été subsidiés cette année, suite à l'inspection de la Région wallonne (qui est le pouvoir subsidiant) pour les 3 C.P.A.S partenaires puisque ce service regroupe les C.P.A.S de Perwez, Villers-la-Ville et de Chaumont-Gistoux.

Des ateliers dynamiques de prévention ont été organisés, invitant les habitants à participer à diverses thématiques :

- Le 04/06/2019 « le budget et l'alimentation » Echange sur les attitudes de consommation alimentaire et trucs et astuces en matière de conservation des aliments.
- Le 23/09/2019: un atelier pour créer ses produits d'entretien ménagers économiques
  Ces animations sont regroupées sous **le label « Ne soyons pas des pigeons ».**

**L'aide juridique** et les **consultations de première ligne** :
**104 personnes** ont été reçues par une avocate dans les locaux du C.P.A.S pour les aider à répondre à leurs questions juridiques.
Les thèmes les plus abordés sont les litiges familiaux en ce compris les questions de succession, bail, contestation de factures, … mais aussi, dans une moindre mesure, les thèmes de roulage, le pénal, le droit de la construction et la question du surendettement.
C'est l'assistante sociale qui fait lien avec les deux avocates pour l'organisation de ces permanences gratuites de qualité.

**Les permanences de lutte contre la violence intra familiale**
Une permanence gratuite pour les personnes, dispensée par l'ASBL « Les Tamaris » dans les locaux du C.P.A.S a permis de rencontrer **11 personnes pour des conseils juridiques** et **33 pour des accompagnements psychologiques** dont : - 22 se sont rapportées à des problèmes de violences conjugales, qu'elles soient psychologiques ou physiques,
- 4 consultations concernant des violences intrafamiliales mêlées de violences conjugales,
- 1 pour des faits de violences intrafamiliales uniquement.
L'avocate et la psychologue y ont reçu principalement des femmes et un homme.
Une Assistante sociale est spécialisée dans cette thématique au C.P.A.S.

**La cellule dédiée aux indépendants**
Etre indépendant peut constituer un véritable parcours du combattant. Pour se lancer, s'orienter ou arrêter son activité, la cellule existante au C.P.A.S peut accompagner les indépendants dans leurs démarches à réaliser. La cellule dédiée aux indépendants est gérée par une assistante sociale et a pu aider **20 personnes** sur la période visée.

## 3. *L'insertion sociale et professionnelle*

Une assistante sociale en charge de l'insertion socioprofessionnelle.

***Les mises à l'emploi : 16 personnes mises au travail cette année***

**16 personnes** bénéficiaires du revenu d'intégration (ou de l'aide sociale équivalente) ont été engagées via la mesure de **l'article 60§7** de la loi organique par le C.P.A.S durant cette période. **4 femmes et 12 hommes** sont concernés.

Pour la concrétisation des mises à l'emploi, plusieurs partenariats sont à mettre en évidence. Ainsi, notamment, avec :
- le service de nettoyage communal,
- l'administration communale (employé au service comptabilité),
- le service Accueil Temps Libre (accueil extra-scolaire),
- la Maison de l'environnement (ouvrier chargé des espaces verts),
- « La Fattoria », une entreprise d'économie sociale située à Louvain-la-Neuve (pour deux postes d'ouvrier polyvalent),
- « Les Petits Riens », magasin de seconde main situé à Wavre (pour un poste de vendeur polyvalent),
- la CSD (poste d'agent d'accueil),
- diverses ASBL, dont l'association « Le Crin d'Or », écurie (pour un poste d'ouvrier polyvalent), l'Intercommunale InBW – recyparc de Wavre (poste d'ouvrier polyvalent), « Le foyer culturel de Perwez » (poste de chargé de communication, infographiste)

Plusieurs profils ont aussi pu être créés et accueillis au sein même de notre Centre avec des compétences directement mises en œuvre au C.P.A.S : fonctions de puéricultrice, de soutien à l'aide familiale de la maison de jour, chauffeur/livreur pour le service de livraison de repas…

***Les partenariats et projets en cours :***
En partenariat avec l'ALE et depuis le début de l'année 2017, nous avons souhaité introduire une **dimension collective** pour les personnes suivies dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle. Avec l'objectif de travailler pour ces personnes, la confiance en soi, le lien, rompre l'isolement et permettre des échanges moins formels que lors des entretiens individuels.
Nous avons pour cela fait appel à l'ASBL « Article 27 » pour nous y accompagner.
En 2019, ce groupe s'est réuni à plusieurs reprises pour des ateliers autour de l'art contemporain et de la gravure.

NOUVEAUTÉ

***Le projet Up-design***

La fin de l'année 2018, a eu lieu la première édition du projet Up-design, fruit d'une belle collaboration avec l'ALE de Chaumont-Gistoux, l'asbl « Article 27 » mais également les 4 CPAS du « Cluster de l'Escale » (Chastre, Walhain, Grez-Doiceau, Incourt).

Au total, 10 journées d'ateliers ont été organisées permettant aux participants de réaliser des créations à partir de matériaux de récupération, de favoriser le réemploi, la créativité et l'apprentissage de diverses techniques, de manipulations de machines et outils.

Et au-delà de la technique, de favoriser les échanges entre les participants, la valorisation de leurs compétences et créativité.

Le projet s'est clôturé par une exposition des œuvres créées par les participants.

Créations à partir de matériaux de récupération, favoriser le réemploi, la créativité et l'apprentissage de techniques.

2019, verra se concrétiser une seconde édition de ce beau projet porteur de sens.

***En route vers l'emploi :***

2019 nous a également permis de dresser le bilan du module de formation que nous avons organisé en 2 séances sur l'année 2018 et ce, grâce au subside que nous a octroyé le FOREm suite à un appel à projet.
***« En route vers l'emploi »***, c'est un module de de formation de +/- 70 heures
Au travers d'ateliers où sont travaillés la confiance en soi, la cohésion de groupe, la rédaction de CV et lettre de motivation, la simulation d'entretiens d'embauche, les questions de mobilité et de recherche d'emploi,… l'objectif est de permettre aux participants d'acquérir une **valise pleine d'outils indispensables pour définir plus précisément leur projet professionnel en fonction de leurs expériences antérieures, de leurs besoins et de sa faisabilité.**
A l'issue de celui-ci, ces derniers ont eu l'occasion de tester leur projet professionnel lors d'un **stage de « découverte en entreprise » de 75 h.**
Cette seconde édition a eu lieu entre septembre et novembre 2018.

La remobilisation suite à la formation a permis à

- 7 personnes de se réorienter vers une formation professionnelle.
- 4 personnes d'être mise à  mise à l'emploi dans le cadre de la mesure de l'« article 60§7 ».
- 1 personne d'obtenir un contrat de travail à durée déterminée.
- 1 personne d'obtenir un contrat de travail à durée indéterminée.

Et de manière générale, pour tous, a été apprécié le suivi de la formation au-delà des outils concrets donnés aux participants qui retirent également des bénéfices à avoir fait partie d'un groupe, d'y avoir une place, davantage de confiance en eux, en leurs potentialités et de se remobiliser au travers de ce projet.

## 4. *L'accueil des personnes étrangères et les I.L.A.*

Notre C.P.A.S gère deux **Initiatives Locale d'Accueil** pour candidats réfugiés, les I.L.A.
La première, destinée aux adultes se trouve installée à côté du C.P.A.S, dans un appartement adapté, composé de deux chambres, avec entrée privative et accès au jardin partagé à l'arrière.
L'I.L.A continue d'y accueillir **2 personnes adultes** par l'intermédiaire et l'encadrement de notre C.P.A.S et de l'accompagnement, durant la période visée, d'une assistante sociale.

Depuis le mois de mai 2016, l' I.L.A **Auton'Home** accueille aussi **8 jeunes M.E.N.A** (**mineurs étrangers non accompagnés de leur famille lors de leur arrivée sur le territoire**) et les accompagne dans leur apprentissage de l'autonomie et de la vie en Belgique. Auton'Home se situe dans le quartier du Château d'eau, rue champ des buissons dont le bâtiment est devenu propriété du CPAS. Cette maison compte 8 chambres privées, des espaces communs et un jardin avec potager collectif.

9 jeunes, exclusivement d'origine afghane et âgés de 16 à 18 ans, ont été accueillis à l'ILA pendant la période visée par ce rapport. La durée de séjour varie entre 6 mois et 1 an.

En plus de nos activités régulières et de nos ateliers sur différentes thématiques, nous avons le plaisir de pouvoir emmener les jeunes dans des activités extérieures. La journée passée à la patinoire au mois de février 2019 a notamment contribué à la cohésion du groupe.

Trois agents de terrain et une coordinatrice du projet travaillent à leur accompagnement quotidien.

## *5. Les logements*

LE C.P.A.S gère 21 logements : 5 logements de transit et d'insertion, 1 logement d'urgence et 15 logements publics sociaux et moyens. Une assistante sociale est notre référente en matière de logements au C.P.A.S.

Ces logements sont situés :

- à la rue du Saucis à Chaumont où se trouvent 3 logements d'insertion, composés de deux chambres et 2 logements de transit, composés d'une chambre,

- à la rue de la Station à Longueville pour le logement d'urgence, qui contient deux chambres,

- dans le centre de Gistoux, à la Chaussée de Huy, pour 11 logements publics gérés conjointement avec l'Agence Immobilière Sociale (l'A.I.S). Ces appartements sont tous composés d'une chambre.

- à la rue de Wavre à Gistoux pour 4 logements publics également co gérés avec l'A.I.S dont un logement est accessible aux personnes à mobilité réduite. Trois appartements contiennent une chambre et le 4e comprend deux chambres. Aussi, le principe de cette collaboration est l'inclusion des personnes que nous accompagnons dans un immeuble où la majorité des logements fait partie du parc immobilier privé.

Le point commun à ces différents types de logements est la **notion de « transition »**. En effet, ils sont destinés à l'hébergement spécifique de ménages en état de précarité, dont les ressources ne dépassent pas un certain plafond et/ou sont privés de toit suite des raisons de force majeure.
Le but étant de favoriser l'intégration sociale dans le logement par la mise à disposition d'un logement décent, tout en privilégiant un travail de qualité et intensif d'accompagnement social et de mise en ordre administrative avant la recherche d'une solution de logement durable et autonome.

Depuis la création de ces différents logements, nous avons pu accueillir **78 familles différentes qui ont dès lors bénéficié de notre accompagnement social plus spécifique en matière de logement. Malgré la contrainte de la durée réduite d'occupation, la majorité des personnes passant par ces structures de logement retrouvent, grâce à notre accompagnement et aux collaborations mises en place, un logement** via l'Agence Immobilière Sociale ou via les sociétés de logements sociaux (IPB, notre Maison, …).

### A. Les 5 logements de transit et d'insertion

Une maison, propriété du C.P.A.S a été réhabilitée et transformée en 5 logements de transit et d'insertion, grâce à une subvention de la Région wallonne. Depuis le 1er avril 2009, ces logements sont destinés à l'hébergement temporaire de ménages en état de précarité ou privés de logement pour des motifs de force majeure. La durée d'occupation dépend du type de bail/convention (transit ou insertion). L'accompagnement social du locataire, visant son transfert vers un logement stable, y est obligatoire et doit favoriser le rôle stabilisateur du logement et la mise en ordre de la situation administrative et sociale. Un jardin collectif est accessible aux locataires, le C.P.A.S ayant installé des bancs, une

table ainsi que des arbustes fruitiers. Durant la période visée par le rapport d'activités, **7 adultes et 3 enfants ont pu y être accueillis.**

B. Le logement d'urgence

Suite aux possibilités de subsides offertes par le SPP « Intégration Sociale », le Conseil de l'Action Sociale a pris la décision il y a plusieurs années de créer un logement d'urgence sur le territoire communal. Le Collège a ainsi proposé que le logement disponible au-dessus de la salle des fêtes de Longueville, située rue de la Station, soit aménagé à cet effet.
Ce logement d'urgence s'inscrit dans une logique à court terme. Il offre la possibilité de trouver rapidement un toit à des familles qui se retrouvent sans logement suite à des circonstances exceptionnelles, à une situation d'urgence sociale imprévisible (sinistre, rupture familiale, expulsion, violences intrafamiliales...)
Ce logement est mis à disposition pour une période maximale de 4 mois (renouvelable une fois). Les personnes hébergées bénéficient d'un accompagnement social personnalisé visant, entre autre, une recherche de logement la plus adaptée à la situation familiale et financière.
**Trois familles, à savoir 2 femmes seules avec leurs 2 enfants ainsi qu'une personne isolée, ont pu bénéficier de cet accompagnement durant la période citée.**

C. Les 11 logements publics

L'ancienne boulangerie « La Namuroise », située au cœur de Gistoux, a été transformée en 11 appartements.
Ceux-ci sont mis en location par l'Agence Immobilière Sociale (A.I.S) pour les personnes ou ménages accompagnés humainement et/ou financièrement par le C.P.A.S. **Une mixité de publics s'y côtoie : de la personne pensionnée percevant une faible pension au jeune étudiant en nécessité d'autonomie, en passant par les personnes exerçant un emploi mais pour lesquelles un loyer adapté aux ressources de travail est nécessaire, étant donné les montants des loyers privés.**

**Ainsi, une diversité de publics y accède : un atout, pour préserver la mixité sociale et permettre à chacun et chacune de continuer à vivre à Chaumont-Gistoux en dépit de la dureté et des accidents de la vie.**

Une solidarité est d'application entre eux (partage des tâches de nettoyage des espaces communs, aide de certains locataires pour les courses de leurs voisins...). **Durant la période visée par le rapport, 13 familles ont pu y vivre.**

## *6. La petite enfance*

### A. Les trois Maisons communales d'accueil de l'enfance (M.C.A.E) « Bruyères et Coquelicots », « Chant de blés » et « Bouton d'Or »

La M.C.A.E *« Bruyères et Coquelicots »* a ouvert ses portes le 1er avril 2008 et présentait alors une capacité d'accueil de 24 enfants ETP.
Parce qu'il restait encore trop de demandes d'accueil insatisfaites, le C.P.A.S a décidé de construire une deuxième M.C.A.E de 12 places en 2009, *« Chant de blés »* attenante à la première ; ceci permettant des économies d'échelles (une cuisine commune pour y

préparer les repas des enfants, un seul réfectoire pour le personnel, une seule chaudière, …).

En 2012, des travaux ont été réalisés durant la fermeture estivale des M.C.A.E afin d'augmenter encore la capacité de 8 nouvelles places d'accueil. Depuis lors, *« Bruyères & Coquelicots »* compte désormais 26 places et *« Chant de blés »* 18 places d'accueil.

Une troisième M.C.A.E, *« Bouton d'Or »* a ouvert ses portes, sur le même site géographique que les deux premières en décembre 2014, permettant l'accueil d'un équivalent de 12 enfants E.T.P supplémentaires, soit une quinzaine de familles.
*« Bouton d'Or »* a été inauguré le 25 juin 2016. Suite à quelques travaux d'aménagement, la capacité d'accueil a été augmentée à 15 enfants E.T.P. en février 2018.

Ces projets ont permis d'ouvrir et de bénéficier aujourd'hui de **59 places E.T.P dans nos structures d'accueil communales collectives,** où la participation financière des familles est proportionnelle à leurs revenus respectifs.
Durant la période visée par le rapport, **94 enfants ont été accueillis.**
Le C.P.A.S bénéficie d'un subside pour le financement du personnel (points A.P.E) et pour assurer le fonctionnement des structures (crèches), dans le cadre de la programmation de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (O.N.E).

L'équipe de nos M.C.A.E est composée d'une directrice et de deux assistantes sociales, d'une infirmière, d'une quinzaine de puéricultrices, d'1 personne de cuisine et de 3 personnes veillant à l'entretien intérieur des bâtiments.

### B. 'La petite maison dans la prairie'

Le C.P.A.S a aménagé les locaux et mis du matériel adapté à la disposition de deux co-accueillantes autonomes dans un local faisant partie de l'école de Bonlez, cédé en gestion au C.P.A.S par l'Administration communale. En contrepartie, les parents payent une participation financière qui ne peut être supérieure à un plafond défini.
Le soutien apporté par le C.P.A.S aux accueillantes autonomes de Bonlez permet d'y accueillir **8 enfants E.T.P chaque jour.**

### C. Le co accueil de l'Espace Perez

Depuis 2010, les locaux communaux de l'Espace Perez sont mis par le C.P.A.S à disposition de co-accueillantes d'enfants, conventionnées avec l'I.S.B.W.
Un duo permet d'accueillir **8 enfants E.T.P chaque jour**.
Un soutien d'1/5e temps d'assistante sociale est octroyé à l'ISBW pour renforcer l'encadrement.

En 2018, les efforts réalisés par la FILE et le service de l'ISBW ont été récompensés par la reconnaissance d'un **statut d'accueillante à domicile**. Il est maintenant possible de travailler à la maison, en accueillant des enfants, tout en signant un contrat de travail. A noter que ceci vaut pour les accueillantes à domicile (non pour les accueillantes qui travaillent dans d'autres locaux extérieurs, comme notre duo d'accueillantes de l'espace Perez).

### D. Le Bébé bus

Un jour par semaine, un local spécialement aménagé à l'espace PEREZ avec l'aide du C.P.A.S, est mis à disposition des enfants de Chaumont-Gistoux pour permettre à ceux-ci de rencontrer d'autres enfants, se socialiser, découvrir de nouveaux jeux ou de nouveaux horizons… sous l'œil bienveillant de puéricultrices qui arrivent avec leur camionnette itinérante, remplie de matériel adapté. Les parents peuvent alors bénéficier d'un temps de répit le lundi pour réaliser des démarches administratives, suivre une formation, accéder à une activité de loisirs, prendre du temps pour eux…

### E. La consultation des enfants de l'O.N.E

Un local a été spécialement aménagé par le C.P.A.S au sein de l'Espace Perez, au 'Corps des logis', pour permettre la consultation des bébés et enfants de Chaumont-Gistoux par l'O.N.E ainsi que le développement de ses activités : ateliers de massages des bébés, ateliers de portage, d'éveil musical,…

## 7. Le service « jeunesse »

### A. L'*Haribus*, la maison des jeunes mobile de Chaumont-Gistoux :

Il y a quatre ans, le bus a démarré ses tournées et permanences lors de la semaine de Toussaint, le 2 novembre 2015. Nous sillonnons depuis lors, quatre villages dans l'entité de Chaumont-Gistoux en étant présents le mardi à Longueville, le mercredi à Dion puis à Chaumont ainsi que le jeudi à Gistoux.

Au quartier du Château d'eau, la présence du bus jouxte celle de la maison communautaire Auton'Home des jeunes mineurs arrivés sur notre territoire sans être accompagnés de leur famille. Au fil du temps, une chouette synergie s'installe notamment avec les résidents de l'ILA et les jeunes du quartier. Jeux de société, matchs de foot et de basket sont au programme. Partout, on joue aussi aux cartes, on y écoute de la musique… On y fait du sport, du dessin, du vélo, de la trottinette, des parties de baby-foot, de la pétanque, etc.
Le jeudi au C.P.A.S de Chaumont-Gistoux, nous avons mis en place un atelier de réalisation de graffiti & street-art chaque semaine.

Durant l'après-midi, nous préparons des fresques sur papier pour ensuite les réaliser sur du cellophane grâce aux barrières que la commune a mis à notre disposition. Depuis peu, nous disposons également d'une structure de panneaux de bois pour y effectuer ces ateliers de manière écoresponsable.
Les enfants et jeunes des quartiers visités sont fortement attachés au projet de l'Haribus et aux activités proposées.

**Ces activités sont des portes d'entrée pour permettre de tisser des liens avec les jeunes, apprendre à les connaître, créer un climat de confiance et un lieu d'écoute.**
Des animateur/éducateurs ont été engagés pour l'organisation et la gestion de ce projet pour assurer l'accroche avec les jeunes, la réalisation de nombreuses activités, la passerelle entre la maison des jeunes mobile (qui est le bus) et le C.P.A.S, pour la recherche de partenaires et de subsides, la rencontre de services,… Une équipe de 4 personnes accompagne les jeunes.

Après quatre ans de fonctionnement, **l'Haribus suit déjà plus de 60 jeunes par l'intermédiaire de ses permanences.**

Nous avons aussi eu l'opportunité de monter un projet abordant les thématiques des préjugés, de la discrimination et du racisme que nous avons décidé d'appeler **Mix-cité**. Les éducateurs de l'Haribus, une assistante sociale du C.P.A.S ainsi que les jeunes participants ont travaillé de manière ponctuelle en partenariat avec deux membres de l'asbl « Deux bouts » : Foued et François, respectivement animateur et caméraman. L'objectif était de créer **un court-métrage** sur la thématique choisie.

Durant l'année 2018, l'équipe éducative et les jeunes se sont rassemblé pour le tournage du court métrage et ont organisé des réunions de préparation pour les diffusions.

**En 2019, les jeunes ont ainsi pu présenter le résultat du scénario et de la vidéo créée lors de plusieurs diffusions, auprès d'un public adulte ou adolescent**. Une représentation a également eu lieu lors de la journée 'porte ouverte' du pôle social de Chaumont-Gistoux. Ce court métrage est devenu un outil précieux pour les animateurs de l'Haribus.

Egalement durant les années 2018 et 2019, nous avons demandé aux jeunes travailleurs de réfléchir à la manière de rendre notre espace jeunes plus populaire encore auprès de la jeunesse de la commune. Pour ce faire, ils ont imaginé un festival « **le Festibus** » fait par les jeunes, pour les jeunes : de la naissance d'idées à l'élaboration du plan en passant par la recherche d'un lieu, l'élaboration des horaires et le listing du matériel, tout a été pensé par les jeunes. Le projet a été présenté au comité ainsi qu'à la directrice et à la présidente du CPAS et a été validé par ces derniers. Sa mise en place se fera ponctuellement tout au long de l'année lors des permanences de l'Haribus et le festival aurait lieu durant l'année 2020.

### B. Printemps et Eté Solidaire

L'objectif de ce projet, à destination des jeunes, est de leur permettre de développer leur sens de la citoyenneté en effectuant un travail étudiant valorisant.
Ce projet est porté par la chef de projet communale du Plan de Cohésion sociale – le P.C.S en partenariat avec le C.P.A.S pour les aspects administratifs, financiers, techniques, pédagogiques et d'animation. *Deux personnes* y sont aussi les garants éducatifs et veillent au bien-être des jeunes.
Sur le terrain, l'encadrement des jeunes est également réalisé par un ouvrier technique.

Cette année, 3 semaines de travail ont été organisées et un total de **20 jeunes** différents ont pu participer à cette action. Les projets se sont répartis en deux temps :

***« Printemps Solidaire »,*** lors des vacances de printemps, a réuni 5 jeunes.
Les jeunes ont pu commencer l'aménagement extérieur du nouveau pôle social, en réalisant des panneaux signalétiques afin de permettre aux citoyens de s'orienter dans ce nouvel espace. Les jeunes ont également donné un coup de main dans l'aménagement du jardin de nos crèches.
Enfin, les jeunes ont pu participer à divers échanges sur l'environnement et les moyens d'agir pour le climat dans notre commune. En équipe, ils ont décidé de rédiger un courrier à destination du conseil communal, afin de sensibiliser les élus à la question du tri des déchets organiques, lors de la collecte au porte à porte.

***« Eté Solidaire »*** lors du mois de juillet 2019 où 15 jeunes ont travaillé pendant 10 jours.
Les jeunes ont pu réaliser divers travaux :
-Remise en peinture du mobilier urbain dans le jardin public du pôle social et au centre sportif communal, le ronvau.
-Réalisation de panneaux indicatifs et d'orientation au pôle social et dans le jardin public (en compément de ceux déjà réalisés au printemps).
-Décorations de poubelles publiques qui seront placées dans la commune ensuite.
-Réalisation d'un compost partagé pour le pôle social et la maison communale, et pour le quartier, dans un avenir proche.
-Adaptation/Renovation d'un bureau au sein du pôle social.

-Création d'un projet de sensibilisation à la consomation d'alcool pour l'Haribus (la maison de jeunes mobile).
- Mise en projet afin de faire encore mieux connaitre l'Haribus aux autres jeunes de la commune, en travaillant sur la communication et sur le projet du « Festibus ».

## *8. Les seniors*

Une assistante sociale du C.P.A.S suit la matière des pensions et accompagne les personnes âgées. Elle a permis de faire aboutir **16 demandes de pensions pour personnes âgées** (GRAPA, pensions de survie et pensions à l'étranger) ayant une répercussion financière positive pour le budget des personnes.

10 permanences mensuelles ont également été tenues par le Service Fédéral des pensions (anciennement l'O.N.P, l'Office National des Pensions) dans nos locaux, dans le cadre d'un partenariat permettant de répondre aux questions pointues des citoyens, en complément des permanences tenues chaque semaine par notre C.P.A.S. De plus, l'assistante sociale reçoit les personnes deux fois par semaine pour répondre à leurs questions en matière de pension.

Concernant l'hébergement des **personnes âgées : 16 personnes** ont vu leur hébergement en **maison de repos** publique ou privée pris en charge par notre C.P.A.S chaque mois, pour un montant total annuel de 37.546,82 €.

Les prestations des **aides ménagers** du C.P.A.S au domicile des personnes :
**2 367,2 heures** ont été prestées par les aides ménagers à domicile en faveur de 26 personnes en perte d'autonomie dont **18 personnes par mois** actuellement. Le service des aides ménagers est composé de 3 personnes.

Les prestations réalisées sur base des conventions conclues entre le C.P.A.S et les **services d'aides familiales** :
15.341,60 heures sont prestées cette année au domicile des bénéficiaires qui représentent **34 personnes aidées** chaque mois. Ces aides incluent toutes une participation financière du C.P.A.S au bénéfice de la personne aidée.

Le **Conseil Consultatif Communal des Aînés - Le C.C.C.A**

Le C.C.C.A est actif et mis en place à l'initiative du C.P.A.S depuis 2013.
L'objectif du C.C.C.A., composé de volontaires des différents quartiers de notre commune, est d'aller à la rencontre des aînés habitant Chaumont-Gistoux afin d'établir un lien avec eux, de cerner leurs besoins et leurs préoccupations principales et de relayer celles-ci vers le Conseil communal et le Conseil de l'action sociale.

Suite au nouvel appel à candidatures ayant eu lieu cette année suite aux élections, tous les membres ont souhaité poursuivre leur engagement tout en accueillant une quinzième personne.

Durant la période visée par ce rapport, les membres de ce conseil se sont réunis à 5 reprises pour mettre en places diverses activités et projets.

En plus des tables d'hôtes, deux après-midi dansantes ont réuni une cinquantaine de personnes sur des airs d'accordéon. Une sur le thème de la Saint Nicolas et l'autre pour fêter dignement la Saint Valentin.

Fort du succès des précédentes éditions, les bénévoles ont aussi invité la chanteuse Violette à se produire à la salle de Longueville pour le plus grand bonheur des convives.

NOUVEAUTÉ

Toujours dans l'optique de rencontres chaleureuses, des après-midi « jeux de société » ont été imaginées et concrétisées dès septembre 2019 à raison d'une fois par mois.

NOUVEAUTÉ

Décidément très actif, le CCCA, en partenariat avec le cercle d'histoire, a aussi organisé une découverte de Chaumont-Gistoux en bus dans le cadre des journées du patrimoine. Le succès fut au rendez-vous. Plus de 80 personnes ont eu l'occasion de découvrir cette belle région, bercées par les commentaires et anecdotes du Président du cercle d'histoire de Chaumont-Gistoux.

A noter que le CCCA s'est impliqué activement à l'élaboration du plan de cohésion sociale, à la journée d'accueil des nouveaux habitants de la commune ainsi qu'à la journée d'inauguration du pôle social.

**<u>Les tables d'hôtes</u>**

Le succès des tables d'hôtes ne s'est pas démenti pendant la période visée par ce rapport. Ces rendez-vous sont devenus incontournables pour de nombreuses personnes qui prennent plaisir à se réunir autour d'un bon repas, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.
A la demande générale des convives, les membres du CCCA ont décidé d'organiser une date supplémentaire au mois d'août, ce qui porte à **11 le nombre de tables d'hôtes organisées** pour la période visée. 71 personnes ont répondu présent lors de cette table d'hôtes estivale avec **une moyenne de 68 convives par rencontre** pour la période allant du mois d'octobre 2018 au mois de septembre 2019.

A chaque fois, nous pouvons compter sur une équipe de volontaires motivés pour assurer la mise en place des salles ainsi que le service.
Depuis le mois de septembre 2018, l'organisation et la gestion des tables d'hôtes ont été confiées à un assistant social.

**Les repas à domicile**

Depuis le mois de mars 2018, le C.P.A.S a développé le service de livraison de repas à domicile visant aussi bien les personnes rencontrant une difficulté plus ou moins ponctuelle pour cuisiner, que les aînés qui n'ont plus la force, l'envie, l'énergie de se livrer à cet exercice.
Le C.P.A.S met un point d'honneur à garantir la qualité du service et des produits ainsi que son accessibilité.

Des repas chauds sont distribués au domicile des personnes les lundis, mardis, jeudis et vendredis par des agents livreurs du CPAS. Des repas à réchauffer peuvent être livrés aux personnes qui le souhaitent pour couvrir les mercredis et les Week-ends. Ce sont donc bien 7 menus différents qui sont proposés aux personnes pour couvrir les 7 jours de la semaine. Chaque repas se compose d'un potage, d'un plat et d'un dessert. Ils sont fournis par la société TCO Service.

La coordination du service (inscriptions et accompagnement social des bénéficiaires, organisation du portage des repas) est assurée par un assistant social et la distribution des repas à domicile s'est faite cette année par deux agents.

Du 1er octobre 2018 au 30 septembre 2019, **53 personnes** ont pu bénéficier du service, dont 14 pour pallier à une difficulté ponctuelle.
**6.021 repas ont été distribués** pour une **moyenne de plus de 500 repas livrés par mois.**

## *9. Les personnes en situation de handicap*

**La 'Handi contact' communale**

Notre handi contact communale est une assistante sociale du C.P.A.S. **46 dossiers** ont été introduits avec son aide pendant la période visée, pour permettre aux personnes de bénéficier d'une aide en matière d'**handicap**.
Les 46 dossiers couvrent des demandes d'allocations pour personnes handicapées (concernant des personnes entre 21 et 65 ans) ayant obtenu un complément financier, des demandes de reconnaissance d'un handicap et des demandes de cartes de stationnement.

Depuis le mois de mars 2017, un partenariat a permis la tenue de 11 permanences mensuelles à Chaumont-Gistoux, tenues par le Service Fédéral des Personnes Handicapées qui assure un service décentralisé à destination des citoyens de notre commune et des communes avoisinantes. (Seulement 6 communes du BW accueillent ces permanences). De plus, la handicontact reçoit les personnes deux fois par semaine pour répondre à leurs questions en matière de handicap.

**Sour'Dimension, le service mobile pour les personnes sourdes et malentendantes**

Créé en 2012 par le C.P.A.S de Chaumont-Gistoux, le service *Sour'Dimension* dont les permanences ont débuté au départ dans 10 entités du Brabant wallon, compte aujourd'hui **27 partenaires :**

Les 10 partenaires de départ rejoints par toute la Province aujourd'hui.

**Tous les C.P.A.S ou communes du Brabant wallon font partie du partenariat créé.**

L'objectif du service *Sour'Dimension* est de permettre l'accès à tous les citoyens aux administrations communales et C.P.A.S du Brabant wallon.
En tant qu'interlocuteur privilégié, *Sour'Dimension* joue un rôle d'interface, assurant le suivi de la demande sans se substituer au service compétent ni à la personne elle-même.
Grâce à ce service créé au départ de Chaumont-Gistoux, deux personnes accueillent les personnes sourdes et malentendantes dans tout le Brabant wallon.

Depuis ses débuts, **213 dossiers** ont été ouverts au service *Sour'Dimension*
Suivis réguliers ou demandes sporadiques, chaque sollicitation reçoit une réponse appropriée.

**Spécifiquement, en 2018 :**

- ⇨ 13 nouveaux dossiers ouverts.
- ⇨ Des demandes de conseils et de réorientation
- ⇨ Des dossiers qui étaient classés « inactifs » qui reviennent
- ⇨ Plus de 1500 interventions, tous domaines confondus
- ⇨ Et de nombreuses mises à l'emploi que le service se réjouit d'avoir concrétisées ou soutenues.

NOUVEAUTÉ

Et 2019 ? Notamment des **ateliers cuisine 100% accessibles en langue des signes** ! ☺ »

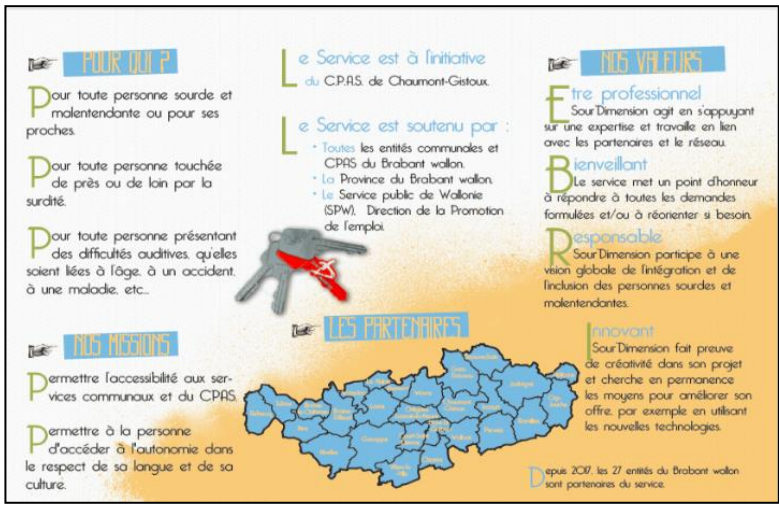


**<u>Un projet de logements supervisés pour personnes porteuses d'un handicap léger à modéré</u>**

Le C.P.A.S avance avec ce projet de logements inclusifs pour assurer la création de 6 logements situés dans le centre de Gistoux.

Un contrat de gestion d'une durée de 50 ans a été conclu avec la Fondation Portray qui aura en charge la construction, la gestion locative et l'entretien des logements. Le C.P.A.S veillera à l'attribution des logements et à l'enventuel suivi social des locataires. C'est une assistante sociale qui encadre ce projet au C.P.A.S pour ses aspects sociaux.

## 10. *Les SERVICES pour créer du lien social et rompre la solitude*

### <u>A. Les ateliers culinaires</u>

A raison de 2 fois par mois, une animatrice socioculturelle d'un organisme d'éducation permanente propose, avec le soutien du C.P.A.S, des ateliers culinaires accessibles tant aux débutants qu'aux personnes plus expérimentées.
Ces ateliers ont lieu au sein même du C.P.A.S et ont pour objectif de permettre aux participants de tisser des liens sociaux autour d'une passion commune.
Chaque mois, de nouveaux menus sont à l'affiche, en tenant compte des thématiques proposées par les personnes participantes.
Les ateliers culinaires se déroulent en deux phases: après avoir préparé le repas, les personnes peuvent ensuite le déguster dans une ambiance conviviale.

**19 ateliers culinaires** ont été organisés par le C.P.A.S durant la période visée. **27 personnes différentes** ont pu profiter de ces moments d'échange et de partage. **120 participations ont été comptabilisées au total** cette année pour une moyenne de plus de 6 participants par atelier.

La gestion administrative et organisationnelle de l'atelier est assurée par un assistant social.

## B. La maison de jour communautaire pour personnes âgées ou isolées

Dans un cadre convivial et en présence d'une aide familiale, les participants partagent une journée de rencontre, la préparation d'un repas chaud et différentes activités.
La maison de jour a ouvert ses portes en 2011 et a accueilli cette année les participants soit le mercredi, soit le vendredi. C'est ainsi que **84 journées ont été organisées cette année accueillant en moyenne 13 personnes par semaine.**
Avec les aides familiales de l'ISBW, deux assistantes sociales ont organisé les aspects pratiques de ces journées, maintenant chapeautées par une autre assistante sociale, qui veille à l'application du projet et au bien-être des participants.

## C. Le groupe de loisirs accessibles

A 7 reprises durant la période visée, une activité accessible sur tous les plans (accessible en termes de mobilité, en terme financiers,…) est proposée à toute personne intéressée :
**ces loisirs réunissent des publics variés dans un souci d'ouverture à la différence.**
**7 sorties extérieures** ont été organisées afin de réaliser ensemble une excursion au Musée L, au shopping de Nivelles, au Musée du chocolat, au Musée de l'Afrique, …
En moyenne, les activités regroupent **25 personnes** et rencontrent un vif succès.
Ces activités ont été encadrées cette année par deux assistantes sociales.

## D. La gymnastique douce pour les personnes âgées ou fragilisées et les cours de sport pour diabétiques

**90 cours** dispensés au total par l'ASBL Gymsana, partenaire du C.P.A.S, en faveur de **18 bénéficiaires,** certains présents et actifs chaque semaine.

Les cours de gymnastique et de prévention des chutes ont lieu depuis octobre 2012 et les cours spécialisés pour personnes diabétiques ont commencés en février 2015. Elles sont confiées à la bonne organisation d'une assistante sociale.

## E. Les volontaires dont le taxi social

**97 personnes ont bénéficié du travail des volontaires du C.P.A.S**, dans plusieurs domaines. C'est une assistante sociale qui les coordonne et leur apporte un cadre juridique valorisant, via une convention de partenariat conclue avec notre Centre.

Le transport social
Pour le taxi social destiné aux loisirs et aux rendez-vous des personnes ne disposant pas de véhicule et ne sachant pas prendre un transport en commun[3] :
**64 personnes** différentes ont bénéficié du service, plus de **9006 km ont été parcourus par nos volontaires qui ont réalisé 262 transports.** Pour véhiculer les citoyens, le volontaire utilise soit sa propre voiture, soit le taxi social du C.P.A.S, qui est un kangoo sponsorisé par les commerçants.

Le service de courses alimentaires collectives :
Afin de répondre à un besoin de la population, un nouveau service a vu le jour au sein de notre Centre depuis septembre 2018.
Il s'adresse à toute personne domiciliée à Chaumont-Gistoux et pour laquelle tout déplacement, afin d'effectuer ses courses alimentaires, est difficile. Ce service va au-delà du fait de réaliser ses courses : il permet aussi un espace de rencontre et de solidarité.

[3] Soit pour des raisons de mobilité réduite, soit car les horaires ne sont pas compatibles avec l'heure de leurs déplacements.

Les liens se tissent entre les personnes qui en bénéficient et leur permet une ouverture au monde extérieur, plus fort de cette solidarité.
Le service est proposé trois fois semaine : les mardi, mercredi et jeudi. Actuellement, deux magasins sont fréquentés : Colruyt et Aldi. Il est également possible d'organiser d'autres destinations comme le marché de Wavre ou le lavoir.
Pour en bénéficier, la personne doit préalablement s'inscrire auprès de notre centre. Notre chauffeur se présente au jour dit, au domicile de la personne, afin de l'emmener au magasin prévu à l'horaire. Trois inscriptions par course sont possibles.
Une fois les courses faites, notre chauffeur ramène chaque personne, avec ses courses, à son domicile respectif.
Au cours de la période concernée, **2422 km** ont été parcourus, soit **66 trajets** effectués en faveur de **26 bénéficiaires**.

L'école des devoirs :
La « **bulle de savants** » s'est installée dans ses **nouveaux locaux au sein du Pôle social.**
Cette année, **30 enfants** différents ont fréquenté l'école des devoirs chaque semaine et certains d'entre eux y sont accueillis plusieurs fois par semaine, encadrés par une équipe de **7 volontaires.**

Les cours d'alphabétisation et de français :
Des volontaires épaulent également les primo-arrivant qui résident dans nos ILA, notamment les jeunes de notre I.L.A pour M.E.N.A Auton'Home. Cette année, **1 personne** (palestinienne) a reçu des cours d'alphabétisation et de français.

Les volontaires de l'ILA Auton'home :
Comme décrit dans la première partie du rapport, notre Centre a ouvert une structure collective accueillant 8 mineurs arrivés en Belgique sans être accompagnés de leur famille. Outre une équipe d'éducateurs et assistants sociaux les encadrant et les accompagnant, **une 20e de volontaires** s'impliquent auprès des jeunes pour leur faire découvrir notre pays, des plats typiques, des loisirs, des sports ou encore approfondir notre langue.

Les écrivains publics :
Ils accueillent les personnes désirant rédiger un écrit. Ceux-ci peuvent être de toutes formes : CV, lettre de motivation, courrier, lettre juridique, récit de vie,… Il s'agit d'un réel travail de qualité : **une 10e de personnes** ont pu bénéficier des services des écrivains sur la période enregistrée.

Dons :
De nombreux dons des citoyens ont pu être distribués tout au long de l'année par le CPAS.

**Meubles et objets à donner ?**

Quand la population vide un grenier, une maison, change de décoration ou doit se lancer dans un grand nettoyage de printemps, ou si les citoyens souhaitent se débarrasser de meubles, vaisselle ou d'électroménager, ou encore de matériaux auxquels offrir une seconde vie ? N'hésitez pas à contacter **le CPAS** pour du **mobilier** ou des **électroménagers** en bon état. En fonction des besoins et des demandes auxquelles le CPAS doit faire face, vos dons pourront servir à équiper des logements d'urgence et d'insertion ou seront donnés aux personnes en difficulté sociale pour meubler un nouveau logement. Contact : 010/68 72 56.

## F. L'espace public numérique, l'E.P.N

Un espace équipé d'ordinateurs et d'une liaison internet qui est accessible à tous ceux qui désirent utiliser ou se former gratuitement au matériel informatique avec -ou sans- l'aide d'un animateur.
Cet espace est destiné à :

- Un accompagnement et une orientation à donner
- aux démarches et recherches informatiques,
- Un accès libre et gratuit à internet,
- Des formations.

L'idée est de partir des envies ou besoins des citoyens et de les aider dans leurs recherches. Les besoins sont donc de tout ordre
**1079 visites ont eu lieu à l'espace numérique** (certaines personnes s'y présentant régulièrement).

Toutes les activités de l'EPN sont gratuites et ouvertes à tous.

- Mise à disposition du public de matériel informatique relié à Internet, organisation de formations individuelles de base à l'utilisation d'un ordinateur, initiation à l'utilisation d'outils informatiques tels que les traitements de textes, tableurs, messageries électroniques, outils de transfert et de traitement de photos, réalisations de présentations etc. , en utilisant autant que possible des logiciels libres gratuits.
- Aide aux démarches administratives sur Internet.
- Conseils avant l'acquisition de matériel informatique, aide à la configuration et à la mise en route d'un nouvel ordinateur, installation de logiciels libres et gratuits.
- Assistance à l'utilisation des nouveaux appareils connectés (tablettes, smartphones). Configuration, utilisation de la messagerie, recherches sur Internet…

Cette année a été marquée par le **déménagement de l'E.P.N** (anciennement situé au 5 rue Colleau depuis mars 2008) afin de **rejoindre en février 2019 le Pôle Social**. Un déménagement qui a été très bien accueilli aussi bien par les citoyens que par les animateurs. En effet, le nouveau local tout neuf – d'une plus grande superficie que le précédent - permet une meilleure disposition du matériel et un espace de travail au centre a été aménagé pour la formation des citoyens. Etre localisé dans le pôle social offre également une meilleure visibilité à l'E.P.N et peut faire découvrir à ceux qui le fréquentent les services adjacents fournis au C.P.A.S.

NOUVEAUTÉ

Le nouveau local

Grâce à plusieurs généreux dons de citoyens, le parc informatique s'est également étoffé de plusieurs machines supplémentaires : **2 scanners, 1 ordinateur tournant sur Linux et 2 ordinateurs portables. 4 écrans de plus grande taille** ont aussi pu remplacer des 19 pouces **et de nouveaux PCs** attendent d'être configurés pour prendre la suite des machines obsolètes.

Cette année, les animateurs ont à nouveau dispensé un certain nombre de **formations** en poursuivant les objectifs suivants :

- démystifier les nouvelles technologies ou programmes qui pourraient de prime abord paraitre compliqués ou dédiés à un public d'initiés.
- parfaire les connaissances des citoyens dans le domaine informatique afin qu'ils n'aient pas le sentiment de ne plus vivre en phase avec le monde d'aujourd'hui.

**Formations dispensées :**

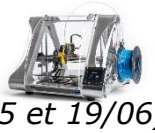

- ***Découverte de la modélisation 3D*** *(14/11)*
- ***Initiation à la modélisation 3D et découverte de l'imprimante 3D*** *(5 et 19/06)*
- ***Découverte des tablettes et des smartphones*** *(7 et 21/03 et 9 et 23/05)*
- ***Organiser et retoucher ses photos numériques*** *(19 et 26/09)*
- ***A la découverte de Linus et de l'Open source*** *(11/12)*
- ***L'informatique pour les nuls*** *(13 et 27/02 et 11 et 25/09)*
- ***A la découverte de l'Arduino*** *(13 et 27/03)*

- ***Créez votre propre application Android*** *(15/05)*
- ***Le traitement de texte : Open Office*** *(7 et 21/02)*
- ***A la découverte de la cartographie numérique*** *(13/06)*
- ***Présentation de Wallangues*** *(11/9)*
- ***Sécuriser son ordinateur*** *(18/10 et 8/11)*

A l'occasion de l'inauguration du Pôle Social le 22/6/19, l'E.P.N a tenu une petite animation à destination des enfants dont le but était d'imprimer en 3D un dessin fait main.
Les plus grands ont pu poser leurs questions informatiques et prendre des informations sur l'espace public.

NOUVEAUTÉ

La mise en place **d'un atelier de découverte des nouvelles technologies et création de jeux vidéo** (un mercredi sur deux)
Le projet d'atelier à destination des adolescents, mis sur pied en septembre 2018, s'est poursuivi : il rencontre toujours un grand succès. L'idée est d'initier les jeunes à la programmation de manière ludique. En effet, cette génération a grandi avec les jeux vidéo et en est consommatrice. C'est encore plus le cas à présent que nombre d'entre eux sont équipés d'un smartphone et ont la possibilité de jouer pratiquement n'importe où et n'importe quand.

L'idée est de leur montrer qu'il n'est pas très difficile de créer ses propres jeux vidéo, de les pousser à réfléchir aux mécanismes sous-tendant l'action des jeux auxquels ils jouent, leur faire découvrir l'intérieur de la "boite noire" et démystifier cet univers tout en suscitant leur créativité.

Mais ce n'est pas tout puisque nous avons ajouté au programme de cet atelier la découverte d'autres activités comme la modélisation et l'utilisation de l'imprimante 3D.

## *11. Les autres actions de « carrefour social » menées par notre C.P.A.S*

**Tout au long de l'année, le C.P.A.S a poursuivi son travail d'ouverture et de positionnement comme lieu de *carrefour social.***

C'est ainsi que la salle de réunion polyvalente du C.P.A.S a été fréquemment occupée :
- par des **formations,** par des équipes d'autres services publics, pour les accueillantes d'enfants, les accueillantes extrascolaires, par la Croix-Rouge, …
- par des **réunions et conférences**
- par les **cours de gymnastique** douce pour seniors et pour le personnel
- par les **permanences d'inscription** à différentes activités organisées, dont **'Place aux enfants',** …
- par **le 'Livre échange citoyen'** où les participants apportent un livre comme « droit d'entrée » et repartent avec un autre livre choisi parmi ceux apportés par les autres lecteurs

- par **le 'groupe de la mémoire'** où chaque semaine, 8 participants se retrouvent pour travailler leur mémoire, avec en toile de fond, la question suivante : « je me souviens mais je ne me rappelle plus... ».
- par des **animations pour les citoyens de Chaumont-Gistoux** (tables rondes, petits déjeuners **OXFAM**, **ateliers d'initiation au chant** avec 38 séances organisées cette année,….

Le C.P.A.S est aussi « sorti de ses murs » pour aller se présenter au tout-public ainsi qu'aux écoliers **enfants** de 4ième primaire lors de **la Journée de la diversité** organisée chaque année.

***<u>Le Plan de cohésion sociale (P.C.S)</u>***

Le C.P.A.S de Chaumont-Gistoux a déposé un **nouveau projet** et a obtenu un subside de la Région wallonne pour la période **2020-2025**.

La cohésion sociale est définie comme l'ensemble des processus qui contribuent à assurer à tous les individus ou groupes d'individus l'égalité des chances et des conditions, l'accès effectif aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, afin de permettre à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu, et ce quels que soient son origine nationale ou ethnique, son appartenance culturelle, religieuse ou philosophique, son statut social, son niveau socio-économique, son âge, son orientation sexuelle, sa santé ou son handicap.
Le plan qui sera développé par notre commune répondra cumulativement aux objectifs suivants :
- d'un point de vue individuel : réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux ;
- d'un point de vue collectif : contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

**Objectif stratégique du plan 2020-2025**
Permettre aux personnes de rompre l'isolement social et d'avoir accès à l'information grâce à leur participation active à des projets porteurs de sens, en toute convivialité.

**Vision de la situation souhaitée en 2025**
Nous souhaitons que les personnes vivant à Chaumont-Gistoux puissent :
- Avoir des moyens à disposition pour rompre l'isolement social, notamment chez le 25-54 ans et les parents.
- Avoir une meilleure connaissance de leurs droits et des services existants pour leur permettre d'accéder à leurs droits
- Pouvoir participer, notamment le public précarisé, à des lieux de paroles, de solidarité et devenir acteur de ses projets.
- Trouver des solutions afin d'avoir un meilleur accès à la mobilité.

**Valeur ajoutée par notre plan entre 2020-2025**
-Plus d'échanges entre professionnels, notamment grâce aux plateformes thématiques et une meilleure connaissance des différents rôles de chacun
-Plus de recueils des besoins de la population et une plus grande participation des publics précarisés dans les réunions et les projets de solidarité citoyenne (Repair café, espace parentalité,…).

## 4. Les actions retenues

| N° | Action | Droit visé |
|---|---|---|
| 1 | Atelier en estime de soi / confiance en soi | L'insertion sociale |
| 2 | Etude de projet logements alternatifs | Le droit au logement décent |
| 3 | Guidance/suivi thérapeutique pour publics spécifiques | La santé |
| 4 | Facilitation de l'accès à la culture, au tourisme, aux loisirs en tant que visiteur, spectateur | L'épanouissement familial |
| 5 | Activités de rencontres pour personnes isolées | L'épanouissement social |
| 6 | Espace-temps parentalité | L'épanouissement familial |
| 7 | Sensibilisation des personnes à risques de violences intrafamiliale | L'épanouissement familial |
| 8 | Echanges citoyens/recueil de paroles | La participation citoyenne et démocratique |
| 9 | Repair café | La participation citoyenne et démocratique |
| 10 | Sensibilisation à la mobilité | La mobilité |
| 11 | Cours théorique de permis de conduire | La mobilité |

Le chef de projet suite et coordonne et encadre l'ensemble des 11 actions sur lesquelles le C.P.A.S a décidé de travailler.

***Projet Mix-Cité***

Dans le cadre d'un subside lié au fait que nous avons développé un P.C.S à Chaumont-Gistoux et afin d'améliorer le vivre ensemble et de prévenir le radicalisme, le C.P.A.S a mis en place un projet audio-visuel. Ce projet s'appelle « Mix-cité » et a pour objectif de **développer l'esprit critique des jeunes et de les sensibiliser à la thématique de la diversité et aux valeurs du vivre-ensemble, au moyen de la création d'un outil audiovidéo ou vidéo de sensibilisation** de leur choix.
Lors de l'année 2018-2019, nous avons obtenu un subside de la fédération Wallonie Bruxelles, afin de diffuser le court-métrage auprès d'autres jeunes. Nous avons réalisé plusieurs diffusions.
21/11/2018 : ***Première diffusion*** du court métrage à un groupe de jeunes de la commune de Wavre, qui participe également à un projet de création de leur vidéo. Les jeunes diffusent le court-métrage et animent le débat en autonomie. Les 8 jeunes du PCS de Wavre donnent un retour sur la présentation et les jeunes s'entraident dans la construction de leur projet respectif.
22/06/2019 : La ***deuxième diffusion*** est une séance publique, organisée dans le cadre de l'inauguration du pôle social de Chaumont-Gistoux. Le public est plus âgé, mais 3 jeunes de notre commune y sont présents, ainsi que certains travailleurs sociaux de notre commune. Il y a une vingtaine de personnes présentes.

26/07/2019 : La ***troisième diffusion*** est organisée par tous les jeunes acteurs à destination des 15 jeunes participants au projet « été solidaire ». Ces jeunes sont âgés de 15 à 17 ans et sont tous des habitants de Chaumont-Gistoux.
31/07 : La ***quatrième et la cinquième diffusion*** sont organisées pour les animateurs des plaines de vacances de la commune, soit une quinzaine de jeunes pour les deux diffusions. Ces jeunes sont âgés de 17 à 25 ans et sont, principalement, des habitants de la commune de Chaumont-Gistoux.

Le projet « mix-cité » a permis de sensibiliser de nombreux jeunes à la thématique des préjugés (racistes, sexistes et de classes). Lors de la diffusion du court-métrage et surtout lors du débat qui le suivait, les jeunes avaient ensemble un échange constructif et prenaient conscience qu'ils avaient tous des préjugés, mais que ceux-ci pouvaient conduire à des jugements trop rapidement et produire des discriminations. Dans le court-métrage, qui met le spectateur à la place d'un enquêteur de police, la personne qu'on soupçonnerait le moins est celle, qui a commis le crime.
Le message des jeunes animateurs est porteur de sens pour les spectateurs et inspire directement un intérêt et une écoute attentive.

Cette année 2019 a aussi été marquée par **l'ouverture du Pôle social de Chaumont-Gistoux**, fruit de belles collaborations et prometteur de beaux projets à venir. Chaque service a dorénavant pris place dans les nouveaux locaux pour le plus grand plaisir des bénéficiaires ravis.

## *Conclusion – coordonnées du C.P.A.S*

CPAS CHAUMONT-GISTOUX

Toute demande d'aide, de revenu d'intégration, d'accompagnement ou de renseignements peut être introduite au C.P.A.S, situé rue Zaine, 9.
La permanence du service social est accessible sans rendez-vous chaque matin jusque 11 h 30 sans rendez-vous, du lundi au vendredi.

**Des rendez-vous et des renseignements** peuvent également être obtenus par téléphone au numéro suivant du **service social : 010/68.72.50**

# SPORTS

# ASBL OMNISPORTS–RÉGIE COMMUNALE AUTONOME DE CHAUMONT-GISTOUX

La politique sportive communale est définie par le Collège. Ses axes se trouvent consignés dans la Déclaration de politique communale, sa mise en œuvre concrète dans le Plan stratégique transversal.
A Chaumont-Gistoux, sur le terrain, les acteurs qui assument les compétences publiques en matière sportive, outre l'Echevin en charge des Sports en collégialité, sont l'Asbl Omnisports Chaumont-Gistoux (mentionnée «l'Asbl» dans ce rapport) et la Régie Communale Autonome de Chaumont-Gistoux (mentionnée « la Régie » dans ce rapport). Indirectement, notamment comme soutien financier à ces deux institutions, l'Administration communale (mentionnée « l'AC » dans ce rapport), est également partie intervenante en la matière.

**Les installations à disposition :**
La « Régie » a acquis de la Commune un droit de superficie sur le terrain et les bâtiments où est sis le Centre sportif et en est le gestionnaire. C'est la Régie Communale Autonome qui est reconnue comme Centre Sportif Local Intégré et qui exploite les infrastructures suivantes :
- 1 plateau omnisports ;
- 3 terrains de tennis et un terrain de PADEL ;
- 1 terrain de football en synthétique ;
- 1 terrain de football en gazon naturel ;
- 2 terrains de beach-volley ;
- 1 piste de pétanque ;
- 1 plaine de jeux ;
- des installations nécessaires à la pratique des sports (vestiaires, douches, locaux de rangement, etc.).

Le Centre sportif est accessible aux écoles, clubs et particuliers.
La majeure partie de l'année 2019 peut être considérée comme moment de transition, tant au niveau des projets, que des organes de gestion que du personnel dirigeant.
Au niveau des projets, il y a lieu de noter qu'une commission communale s'est réunie fin juin 2019. Celle-ci visait à clarifier les montants estimés pour l'extension du Centre Sport et à présenter la procédure.

**Les organes de « la Régie » sont composés de la manière suivante :**
Le Conseil d'Administration, jusqu'au 17-12-18, était composé de 7 Administrateurs (dont une Présidente et une Vice-Présidente le jour d'aujourd'hui) avec des changements dans sa composition du 17-12-18 au 25-03-19. Les derniers changements en date datent du 25 mars 2019 et sont toujours d'actualité.
Depuis cette décision du Conseil communal, le Conseil d'administration s'est réuni : le 25/4, le 29/5, le 6/7, le 19/9, le 10/10 et le 5/11.
En tant que Centre Sportif Local Intégré, la RCA est tenue d'organiser un Conseil des utilisateurs qui se veut lien les utilisateurs et les gestionnaires des infrastructures. En 2019 le Conseil des utilisateurs s'est à ce jour réuni à deux reprises. La Présidente de la RCA et le Président de l'Asbl Omnisport y étaient présents.

**Les organes de l'Asbl sont composés de la manière suivante :**
Conseil d'Administration jusqu'au 20-03-19 était composé de 7 Administrateurs (dont un Président, une Secrétaire et un Trésorier le jour d'aujourd'hui).
Le Conseil d'Administration de l'Asbl depuis le 20-03-19 est composé de 6 Administrateurs.
L'Asbl se réunit mensuellement, à raison de minimum 10 réunions / an. Ont été également désignés deux administrateurs/référents par club membre de l'Asbl.
Le financement de l'Asbl est assuré par une dotation communale et des subsides auprès de la province du Brabant Wallon liés aux différents événements organisés.

**2 événements ont été organisés par l'Asbl Omnisport au sein des installations sportives de la RCA :**

- Pour la cinquième fois se tenait en janvier 2019 la cérémonie des Mérites Sportifs qui aura mis à l'honneur une dizaine de sportifs, jeunes et moins jeunes, de notre commune.
- La 5e fête du sport qui s'est déroulée le 14 septembre 2019 a rencontré un vif succès. Plus de 1200 visiteurs ont fréquenté le centre sportif André Docquier. Ce sont plus de 25 activités qui ont été proposées aux participants. Cette journée devient un moment incontournable et familial du calendrier événementiel de notre commune. Nous vous donnons rendez-vous pour sa prochaine édition qui aura lieu le samedi 12 septembre 2020

# LOGEMENT / ENERGIE

**Rapport Communal 2018-2019**

## Service Logement-Energie

### Energie et PEB

114 dossiers de demande de permis d'urbanisme ont été traités pour vérifier la conformité et le respect des exigences en matière de Performance Energétique des Bâtiments. 62 dossiers ont été initialement refusés pour des manquements, soit plus de la moitié des dossiers, principalement parce que les formulaires *ad hoc* étaient incomplets ou erronés.

Des dataloggers ont été placé sur les cuves à mazout en 2019 afin d'améliorer la gestion énergétique des bâtiments communaux. Fin 2018 et début 2019, des capteurs ont été placés sur les compteurs d'eau de plusieurs écoles et à l'Administration, ce qui a permis de résoudre quelques fuites et de faire des économies.
Fin 2018, 21 points lumineux ont été remplacés en LED sur la Chaussée de Huy. Le remplacement en LED de l'éclairage public se fera progressivement d'ici 2030, ce qui permettra une économie d'énergie de l'ordre de 60%.
En 2019, ce sont les écoles de Bonlez et de Corroy qui ont fait l'objet d'un relamping complet en LED. Toutes les écoles sont donc désormais équipées de LED.

La Commune a adhéré à la Convention des Maires en mars 2019 et s'engage à réduire ses émissions de CO2 de 40% d'ici 2030.
La Commune a, par ailleurs, adhéré en 2019 à la cellule d'achat Rénowatt et s'engage à rénover énergétiquement plus de la moitié de son patrimoine.
Enfin, un achat groupé d'énergies (électricité, gaz, mazout, bois et pellets) a été relancé en septembre 2019 pour les citoyens de la commune.

3 visites de logement ont été effectuées afin de donner des conseils quant à la consommation énergétique et 43 personnes ont reçu des informations relatives aux travaux économiseurs d'énergie, aux primes régionales, à la PEB et aux achats groupés d'énergie.

Une journée d'information sur l'efficacité énergétique dans les écoles a été suivie. Trois jours de formation à la mise en place d'une Politique Locale Energie-Climat ont été suivis dans le cadre de l'adhésion à la Convention des Maires. La Commune de Chaumont-Gistoux a également été invitée à la journée Smart Cities pour venir présenter ses avancées en matière de comptabilité énergétique.
Enfin, une formation et un examen pour la certification des bâtiments publics, obligatoire d'ici 2021 et 2022 pour les écoles, a été suivie.

### Logement

Durant cette année 2018-2019, 100 dossiers de demande de permis d'urbanisme ont été traités au regard de la conformité du projet aux normes de salubrité établis pas le Code Wallon du logement.

4 enquêtes de salubrité ont été sollicitées auprès de la DG04 concernant des problèmes de salubrité dans les logements. Trois logements ont été déclarés habitables mais améliorables. Les propriétaires ont réalisé les travaux de remise en conformité. Un logement a été déclaré inhabitable et fait l'objet d'un avant-projet urbanistique.

15 visites à domicile ont été réalisées suite à des demandes émanent de citoyens ou du CPAS pour des questions de salubrité ou encore des questions d'ordre urbanistiques/technique (problème de stabilité, problèmes d'humidité, *etc.*). Un rapport a été établi suite à chaque visite et les conseils idoines ont été donnés aux locataires et propriétaires des logements.
31 personnes se sont également présentées lors des permanences pour obtenir des informations sur la salubrité des logements, le bail locatif et sur la création de logements.
41 nouveaux courriers ont été envoyés dans le cadre de la mise à jour du cadastre des logements inoccupés (plus de douze mois d'inoccupation). 2 nouvelles secondes résidences ont été identifiées et la majorité des autres logements sont en cours de travaux ou en vente. 6 logements ont pu être réoccupés entre le 1er et le 2ème constat.

Un jour de formation sur la Politique du Logement a été suivi.

---

# CULTURE

## Le Centre Culturel

Comme chaque année, le Centre Culturel a proposé tout un éventail d'activités qui ont réuni un public chaleureux et varié.

Outre le théâtre, les conférences et la présentation d'artistes locaux, on retiendra également l'organisation de différents ateliers, permettant à chacun d'explorer ses talents.

Un soin tout particulier est toujours apporté à l'annonce des activités: agenda culturel soigné et distribué en toutes boites, affichage, courriels mais aussi un site tenu à jour et la possibilité de réserver en ligne.

Du matériel d'éclairage et de sonorisation est mis à disposition des différentes associations membres, ... et même de l'administration communale.

## Animations, Commerces, ...et saveurs

Les « Coquelicots Givrés » ont en novembre 2018 encore réchauffé les cœurs des Chaumontois. Des talents locaux, des produits de bouche, un concert de Gospel ... que du bonheur ! L'édition à venir est prévue sur 2 jours, avec quelques surprises !

Juin, c'est le temps de la traditionnelle fête des coquelicots. Pour l'heure, une explosion de fleurs rouges ornait les champs. En toute sécurité et grâce au nouveau logiciel de réservation d'emplacements en ligne imaginé par les agents communaux, chacun a pu vider son grenier, chiner allégrement et savourer la cuisine des restaurants et traiteurs. Grands et petits ont pu se laisser conter et emporter au rythme de la fanfare de Dongelberg, et des animations de rues. L'Haribus était toujours de la partie. La pluie a malheureusement clôturé la journée en hâte !

Ce fut aussi encore l'occasion d'humer le parfum de la roseraie ou encore passer un samedi soir en-chant-é avec les talents locaux qui sont venus transformer la Salle de mariage en lieu de joie et de danse.

Les commerçants ont proposé des actions commerciales lors de ces manifestations. Il leur est par ailleurs toujours proposé de participer à l'action chèques pour les pensionné(e)s de l'administration. L'année 2019 est aussi une année de poursuite du schéma communal de développement commercial, via la mise en route du dossier pop up place, en collaboration avec le service urbanisme. Pour mémoire, le scénario retenu en matière de commerce, sur base des retours citoyens, est celui de « leader de proximité ». Elle est aussi celle d'un dialogue renoué avec les commerçants au travers de nouvelles formes de contact.
Au plaisir de vous croiser à la découverte de nos talents et de notre belle commune !

# PLANU

Qu’est-ce qu’un coordinateur de la planification d’urgence et quelles sont ses missions ?

Pour comprendre la planification d'urgence, il faut remonter au 16 février 2006.
A cette date, un arrêté royal, relatif à la planification d'urgence et à la gestion de crise entre en vigueur. Il a pour objet d'imposer aux communes de rédiger un plan général d'urgence et d'intervention, plus connu sous le nom de PGUI, qui a comme objectif de consigner en son sein :

- Un cadastre des risques présents sur le territoire communal
- Un inventaire des moyens logistiques et humains à disposition dans la commune
- Un relevé des personnes de contact, utiles lors de la gestion d'une crise

Ce plan d'urgence permet de gérer près de 80 % des situations d'urgence que l'on peut connaître dans une commune. Pour les risques plus particuliers, un plan particulier d'urgence et d'intervention (PPUI) est alors rédigé et vient compléter le PGUI en traitant les spécificités du risque en question (exemple : le plan d'urgence destiné aux collectivités scolaires).
Outre les mises à jour du plan général, le planificateur d'urgence étudie sans cesse les risques présents sur le territoire communal et, lorsque cela est nécessaire, convoque les responsables des différentes disciplines de secours pour établir un plan particulier, propre au risque visé.
Outre la matière nucléaire et les risques divers, ce service est mobilisable de manière permanente, prêt à recevoir, collecter et analyser des informations pour anticiper ou traiter une crise qui se mettrait en place.

Anticiper pour mieux gérer

Cet adage est l'essence même de la fonction du coordinateur de la planification d'urgence. Analyser, étudier les risques, élaborer les scénarios catastrophes les plus plausibles et prévoir les mesures qui permettront de les gérer au mieux dès qu'une anomalie se présentera. Un objectif : préserver les civils présents dans la zone et protéger au mieux leurs biens.

Qu'est-ce qu'une situation d'urgence ou de crise ?

Toute situation perturbant la vie socio-économique ou mettant en péril les personnes et les biens sont considérées comme des situations d'urgence.

En Belgique, il existe trois phases distinctes qui permettent une prise en charge efficace des différentes situations de crise.

- **Niveau Communal**
  Porte sur l’intervention des services d’intervention lorsque l’ampleur de la situation d’urgence nécessite sa gestion au niveau communal.
  Phase communale : coordination par le bourgmestre, elle est déclenchée par le bourgmestre territorialement compétent qui transmettra l'information au gouverneur.
- **Niveau Provincial**
  Porte sur l’intervention des différents services d’intervention lorsque l’ampleur de la situation d’urgence nécessite sa gestion par le gouverneur ou bien lorsque les conséquences directes de la situation d’urgence dépassent le territoire de la commune.
  Phase provinciale : coordination par le gouverneur, elle est déclenchée par le gouverneur territorialement compétent (avec information au ministre).

- **Niveau Fédéral**
  Porte sur la gestion d'une situation d'urgence lorsque par exemple :
  - deux ou plusieurs provinces ou le territoire national sont concernées
  - les moyens à utiliser excèdent les moyens dont dispose un gouverneur de province dans le cadre de sa mission de coordination ;
  Phase fédérale : coordination nationale par le Ministre de l'Intérieur, elle est déclenchée par le Ministre. Une petite exception : en cas d'alerte nucléaire, une phase fédérale est directement déclenchée vu le caractère particulier de la situation.

Qui est le coordinateur de la planification d'urgence à Chaumont-Gistoux?

La commune de Chaumont-Gistoux a désigné un coordinateur de la planification d'urgence. Formé à l'Université de Liège en Planification d'urgence et gestion de crise, il est aussi expérimenté dans le domaine de la sécurité et des secours.
Sa formation a été parfaite par une formation en communication de crise, ainsi que par différents modules relatifs à la prévention.
Vous pouvez le rencontrer et lui fait part de vos questions / remarques, entre autres, dans les matières suivantes :

- Risques à proximité de votre domicile
- Informations relatives et questions concernant les comprimés d'iode ;
- Les sirènes d'alerte SEVESO et Nucléaire.

Il est aidé dans son travail, au niveau local, par une équipe de collaborateurs tels que la zone de secours (Service Incendie), la zone de Police, le CPAS, le Service des Travaux, le service Population, le secrétariat du Bourgmestre.

Organisation et suivi des exercices évacuation (écoles et administration communale)

Suivi de l'entretien du matériel de lutte contre l'incendie.

Suivi de l'entretien du matériel de détection gaz

Suivi de l'entretien du matériel et centrale de détection incendie

Suivi de l'entretien du matériel et centrale d'intrusion.

Suivi de l'entretien du matériel de défibrillation cardiaque (DEA)